

ABATTU LE 20 SEPTEMBRE À JIJEL

Le terroriste répond au nom du sinistre "Abu Qatada"

P3

DJAMEL FOURAR (PORTE-PAROLE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE)

Pas de réouverture des frontières dans l'immédiat

P2

ALGÉRIE-UE

La CAPC salue la volonté de l'Etat de réviser l'accord commercial

P4

DISCOURS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'A.G DE L'ONU

Nécessité d'accélérer la réforme du Conseil de sécurité

P3



REPORTAGE M6 SUR L'ALGÉRIE

Le ministère de la Communication dépose une plainte

Une plainte a été déposée hier par le ministère de la communication contre la chaîne française M6 pour le tournage "sans accréditation" de l'émission "Enquête exclusive", a-t-on appris auprès du ministère. "Le ministère de la communication a déposé ce mercredi une plainte pour le tournage de l'émission en Algérie, sans l'accréditation prévue par la législation en vigueur contre la chaîne française M6 qui a diffusé dimanche dernier un documentaire sur l'Algérie", a précisé à l'APS la même source. La chaîne française, rappelle-t-on, a diffusé dimanche soir un documentaire dans son émission "Enquête exclusive", intitulé "Algérie, le pays de toutes les révoltes", dans lequel, M6 a porté un "regard biaisé" sur le Hirak.

P3

JUSTICE

Les frères Kouninef condamnés à de lourdes peines

Le Tribunal de Sidi M'hamed d'Alger a condamné hier les frères Kouninef à des peines allant de 12 à 20 ans de prison ferme avec la saisie des biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays et des amendes de 8 millions de DA. Les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef, ainsi que le gérant du groupe KouGC, Keddour Ben Tahar, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont "trafic d'influence", "blanchiment d'argent", "obtention d'indus avantages", "détournement de fonciers et de concessions", et "non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics". Après un procès qui s'est déroulé du 9 au 14 septembre, le Tribunal a condamné Réda à 16 ans de prison ferme, Tarek-Noah à 15 ans de prison ferme et Abdelkader-Karim à 12 ans de prison ferme.

P2

Régions

CONSTANTINE
Hommage poignant à l'historien Abdelmadjid Merdaci

P9

TIPASA
Livraison de 1.600 logements AADL réalisés dans des délais "records"

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

186 nouveaux cas, 121 guérisons et 9 décès

P2

EL-OUED (L'EHS MÈRE-ENFANT "BACHIR-BENNACER")

Incendie au service néonatal

P24

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Algérie soumet ses accords économiques à une évaluation

P5

Sport

NOUVEAU PROMU EN LIGUE 1
Le WA Tlemcen lance son opération de recrutement

P13



Brèves

TRIBUNAL SIDI M'HAMED

3 ans de prison ferme requis à l'encontre de Djemai

Le procureur de tribunal de Sidi M'Hamed a requis hier une peine de 03 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien secrétaire général de Front de libération national (FLN), Mohamed Djemai. L'ancien parlementaire est poursuivi pour avoir insulté un journaliste dans l'exercice de ses fonctions, le prévenu est également poursuivi pour « abus de fonction », conformément à l'article 33 de code de lutte contre la corruption. Le tribunal Sidi M'Hamed à Alger a ouvert, dans la matinée d'hier, le dossier du parlementaire et ex-secrétaire général de FLN, Mohamed Djemai. Le prévenu est poursuivi pour « abus de fonction », conformément à l'article 33 de code de lutte contre la corruption. Il est également poursuivi pour avoir « insulté » un journaliste dans l'exercice de ses fonctions, a indiqué son avocat. Le juge d'instruction près le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a ordonné le 19 Septembre 2019, le placement du député Mohamed Djemai en détention préventive dans l'Etablissement de rééducation et réadaptation d'El-Harrach. L'accusé a été déféré le jour même devant le juge d'instruction pour "menace et destruction de documents officiels". La Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) avait étudié récemment la demande de levée de l'immunité parlementaire de trois députés dont Mohammed Djemai, introduite par le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati.

R.N

AFFAIRE ABDELGHANI HAMEL

Ce que l'Etat va récupérer

La somme que l'Etat devrait récupérer suite à la condamnation de l'ex-directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, s'élève à 100 milliards de DA disséminée à travers plusieurs comptes bancaires. Cela, sans compter les biens immobiliers qui se comptent par centaines. Selon le quotidien francophone «Le Soir d'Algérie», un huissier de justice sera incessamment nommé à cet effet. Le magistrat chargé de son jugement a mis plus d'une heure à énumérer la liste de tout ce qui a été saisi. En voici un aperçu : 10 terrains inscrits à son nom personnel, 2 villas, 2 maisons situées à Baba-Ali et Saïd-Hamdine, 180 comptes bancaires gelés, près de 200 terrains attribués dans le cadre de ses projets, près d'une cinquantaine de bureaux, à Alger et sa périphérie uniquement, et enfin 4 gros véhicules de luxe, Mercedes, Audi, Volkswagen et un van Cheval-Liberté. La procédure est rendue possible depuis la publication du jugement définitif des mis en cause. La première peine de Hamel, 15 ans de prison, a été réduite de trois ans, il avait donc écôpé de 12 ans de prison alors que ses trois fils ont été condamnés à des peines de 8, 6 et 5 ans de prison et des amendes allant de 8 à 5 millions de DA. La justice avait également décidé la saisie de tous les biens des concernés, et c'est justement toutes ces données contenues dans le document final établi par la justice qui permettront, à présent, au Trésor public de saisir un huissier qui entamera la procédure de saisie définitive dans les tout prochains jours. Tous les biens de la famille Hamel avaient fait l'objet d'une saisie conservatoire depuis le début de l'enquête qui les ciblaient, ce qui revient à dire qu'ils n'avaient plus le droit de jouissance de ce qui était auparavant leurs propriétés. Les comptes bancaires en font partie, mais toute la longue liste des maisons, locaux commerciaux, sociétés, voitures n'appartiennent plus à la famille Hamel.

Idir D.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

186 nouveaux cas, 121 guérisons et 9 décès

Cent quatre-vingt-six (186) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 121 guérisons et 9 décès ont été enregistrés en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.



Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 50 400 dont 186 nouveaux cas, soit 0,4 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1 698 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 35 428, a précisé

Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 12 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 28 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 8 autres wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Par ailleurs, 25 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également

fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen "vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique", rappelant "l'obligation" du respect du confinement et du port du masque.

R.N

DJAMEL FOURAR (PORTE-PAROLE DU COMITÉ SCIENTIFIQUE)

Pas de réouverture des frontières dans l'immédiat

La réouverture des frontières en Algérie n'est pas prévue pour les semaines voire les mois prochains. Selon les déclarations du porte-parole du Comité scientifique chargé de suivre l'évolution du coronavirus en Algérie, le Dr Djamel Fourar, « on ne peut pas reprendre les vols et exposer le pays au danger de la propagation du coronavirus ». S'exprimant hier soir sur la chaîne El Chourouk Tv, il

a indiqué qu'il n'est pas possible d'autoriser la reprise des vols, notamment avec la France, où la situation épidémiologique de la pandémie du coronavirus est très évoluée. « Actuellement, la France enregistre 13 000 à 14 000 cas de coronavirus par jour » de ce fait, il a recommandé de ne pas exposer le pays au risque des contaminations en gardant les frontières fermées surtout avec les pays où « la situation

épidémique est inquiétante ». Afin d'appuyer ses arguments, le Pr Fourar a rappelé : « En mars, 90 % des cas enregistrés en Algérie étaient des cas importés de France et d'Espagne. Le premier virus, qui a circulé en Algérie, est un virus français ». De ce fait, il affirme que le ciel algérien demeurera fermé tant que la situation épidémique est toujours instable en Europe.

Toutefois, il a souligné que le Comité scientifique suit la situation épidémique pour voir quand Air Algérie pourra reprendre progressivement les vols en fonction des pays moins touchés. Ainsi, les citoyens et les familles qui désirent rejoindre l'autre rive de la méditerranée des deux côtés, doivent encore patienter jusqu'à ce que la situation soit sous contrôle.

R.N

JUSTICE

Les frères Kouninef condamnés à de lourdes peines

Le Tribunal de Sidi M'hamed d'Alger a condamné hier les frères Kouninef à des peines allant de 12 à 20 ans de prison ferme avec la saisie des biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays et des amendes de 8 millions de DA. Les frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef, ainsi que le gérant du groupe KouGC, Keddour Ben Tahar, sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont "trafic d'influence", "blanchiment d'argent", "obtention d'indus avantages", "détournement de fonciers et de concessions", et "non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics". Après un procès qui s'est déroulé du 9 au

14 septembre, le Tribunal a condamné Réda à 16 ans de prison ferme, Tarek-Noah à 15 ans de prison ferme et Abdelkader-Karim à 12 ans de prison ferme. Le gérant du groupe KouGC, dont les frères Kouninef sont les propriétaires, Keddour Ben Tahar a, quant à lui, été condamné à 8 ans de prison ferme. Les quatre accusés doivent payer une amende de 8 millions de DA chacun, et leurs biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays seront saisis, selon le verdict prononcé par la juge. Leur sœur Souad-Nour Kouninef (en fuite à l'étranger) a été condamnée à 20 ans de prison ferme, avec la saisie des biens à l'intérieur et à l'exté-

rieur du pays, et une amende de 8 millions de DA. Le Tribunal a ordonné le lancement d'un mandat d'arrêt international contre elle. Les autres personnes impliquées dans l'affaire, essentiellement des cadres des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, des Ressources en eau, de l'Energie et des Télécommunications ainsi que d'autres secteurs où le groupe KouGC a obtenu des marchés, ont été condamnés à des peines allant de 18 mois à 3 ans de prison ferme et des amendes allant de 200 000 DA à un million de DA. La défense a décidé de faire appel du jugement.

R.N

DISCOURS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'A.G DE L'ONU

Nécessité d'accélérer la réforme du Conseil de sécurité

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a prononcé, hier, par visioconférence, une allocution à l'occasion du débat général marquant les travaux de la 75e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, dans laquelle il a notamment insisté sur la nécessité d'accélérer la réforme de l'ONU et en particulier le Conseil de sécurité.

Cette session se tient cette année sous le thème "L'avenir que nous voulons, les Nations unies dont nous avons besoin de réaffirmer notre engagement collectif en faveur du multilatéralisme/Faire face au Covid19 grâce à des actions multilatérales efficaces".

Abordant l'action de l'Organisation des Nations unies à la lumière des évolutions actuelles, le président de la République a insisté sur la nécessité d'accélérer sa réforme, et en particulier celle du Conseil de sécurité, et à renforcer le multilatéralisme pour faire face aux multiples défis, tels que la pauvreté, le développement, les maladies, la traite des personnes, le changement climatique et la lutte contre le terrorisme".

Le président de la République a également rappelé les principes doctrinaux de la politique extérieure de l'Algérie, son soutien aux causes justes, palestinienne et sahraouie, ainsi que ses positions sur les questions régionales et internationales d'intérêt, notamment les crises en Libye et au Mali où l'Algérie déploie d'importants efforts pour leur règlement pacifique. Il a aussi réaffirmé l'engagement de l'Algérie sur diverses questions internationales et régionales et son action dans la lutte contre le terrorisme pour la



réalisation des objectifs de développement durable et environnementaux, en faveur du désarmement et la non-prolifération des armes nucléaires et pour renforcer l'intégration au niveau maghrébin et africain. Au plan interne, le président de la Répu-

blique a indiqué, en particulier, que l'Algérie est "pleinement engagée dans une ère nouvelle, au lendemain d'un mouvement pacifique, civilisé et béni du peuple algérien, qui se traduira par l'organisation, le premier novembre 2020, d'un référendum sur la ré-

vision de la Constitution qui posera les fondements d'un système démocratique et de l'Etat de droit, garantissant l'équilibre des pouvoirs, le respect des libertés et droits et la moralisation de la vie publique".

APS

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le commandement d'AFRICOM

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier le Général Stephen Townsend, chef du commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (AFRICOM), qui était accompagné de membres de l'ambassade américaine en Algérie", indique un communiqué de la présidence de la République. A l'issue de l'audience, le Général Stephen Townsend a déclaré que «l'Algérie est un partenaire fiable et très fort, et si je suis ici, c'est que nous sommes convaincus que l'Algérie peut jouer un rôle très important pour assurer la sécurité et la paix dans toute la région".

Qualifiant les relations de l'Afrique avec l'Algérie de "bonnes", le Général d'Armée Stephen Townsend a émis le souhait de les "étendre à d'autres domaines".

Pour sa part, le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu au siège de l'état-major de l'ANP, le Général d'Armée Stephen J. Townsend, commandant de l'Afrique, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont eu des discussions qui ont porté sur "l'état de la coopération militaire entre les deux pays et ont échangé les analyses et les points de vue sur les questions d'intérêt commun". "J'espère que notre rencontre d'aujourd'hui sera fructueuse et qu'elle sera porteuse de nouvelles perspectives, sachant que mon pays et les Etats-Unis d'Amérique disposent d'un potentiel important pour renforcer leur partenariat à travers les différents mécanismes, fondés sur la transparence, la franchise et des intérêts partagés", a indiqué le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha. "Il est clair que grâce à une forte mobilisation nationale, à sa fête l'Armée nationale populaire, l'Algérie a pu vaincre, à terme, par un combat acharné et sans répit, le terrorisme auquel elle a dû faire face depuis les années 1990 et ce, au prix d'énormes sacrifices tant humains que matériels", a-t-il souligné. "Aujourd'hui, la nuisance terroriste dans mon pays a été réduite à sa plus simple expression et nous sommes déterminés à poursuivre la lutte jusqu'à son éradication totale", a-t-il ajouté.

"L'Algérie a pu vaincre le terrorisme seule et sans aucune aide étrangère, quelle qu'elle soit et ce, grâce à la détermination, l'abnégation de ses forces armées et l'étroite coopération entre les différents services de sécurité, ainsi que les grandes convictions de son peuple", a encore relevé le chef d'état-major de l'ANP.

R.N

REPORTAGE M6 SUR L'ALGÉRIE

Le ministère de la Communication dépose une plainte

Une plainte a été déposée hier par le ministère de la Communication contre la chaîne française M6 pour le tournage "sans accréditation" de l'émission "Enquête exclusive", a-t-on appris auprès du ministère. "Le ministère de la Communication a déposé ce mercredi une plainte pour le tournage de l'émission en Algérie, sans l'accréditation prévue par la législation en vigueur contre la chaîne française M6 qui a diffusé dimanche dernier un documentaire sur l'Algérie", a précisé à l'APS la même source. La chaîne française, rappelle-t-on, a diffusé dimanche soir un documentaire dans son émission "Enquête exclusive", intitulé "Algérie, le pays de toutes les révoltes", dans lequel, M6 a porté un "re-

gard biaisé" sur le Hirak. A cet effet, le ministère avait précisé lundi que "ce précédent nous conduit à décider de ne plus autoriser M6 à opérer en Algérie, sous quelle que forme que ce soit", rappelant que la rédaction de la chaîne française avait introduit, le 6 mars 2020, une demande d'accréditation de presse pour les membres de l'équipe de l'émission "Enquête Exclusive", en vue du tournage d'un documentaire sur "la valorisation de l'essor économique et touristique de la ville d'Oran, ainsi que le multiculturalisme qui fait la richesse de notre pays". "Cette demande a reçu une suite défavorable des services des ministères de la Communication et des Affaires étrangères", a-t-il souligné,

relevant qu'au final, "l'équipe a produit un tout autre documentaire (...) portant un regard biaisé sur le Hirak". Le ministère a déploré qu'à l'approche de chaque rendez-vous électoral, "crucial" pour l'Algérie et son avenir, "des médias français s'adonnent à la réalisation et la diffusion de reportages filmés et autres produits journalistiques, dans le vil but de tenter de démotiver le peuple algérien, notamment sa jeunesse". "Il n'est pas fortuit que ces médias, outillés pour exécuter un agenda visant à ternir l'image de l'Algérie et à fissurer la confiance indéfectible établie entre le peuple algérien et ses institutions, agissent de concert et à différents niveaux et supports", a-t-il ajouté.

ABATTU LE 20 SEPTEMBRE À JIJEL

Le terroriste répond au nom du sinistre « Abu Qatada »

Le ministère de la Défense nationale a révélé, hier dans un communiqué, l'identité du terroriste abattu le 20 septembre 2020 dans la vallée du Jenjen (wilaya de Jijel). Il s'agit du terroriste «Suleiman Youssef», appelé Al-Tayeb Abu Qatada, qui a rejoint les groupes terroristes en 2006. Selon le communiqué, Abu Qatada était sur le point de commettre un attentat suicide dans la région. Ce sinistre personnage a été mis hors d'état de nuire "suite à l'opération menée par un détachement de l'ANP le 20 septembre 2020 à Oued Djendjen, à l'est de la commune de Taxena, dans la wilaya de Jijel (5ème Région militaire), ayant permis d'abattre un (01) dangereux terroriste et de récupérer un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions. Dans ce même sillage, des détachements de l'ANP "ont découvert, lors d'opérations de fouille et de ratissage menées à Batna, Skikda, Tébessa et Aïn Defla, deux (02) pistolets automatiques, des substances chimiques et des équipements servant à la fabrication de bombes artisanales, trois (03) casemates et cinq (05) bombes

de confection artisanale", tandis que "quatre (04) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Boumerdes et Jijel". Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et "en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont saisi, lors d'opérations distinctes à Nâama, une importante quantité de kif traité s'élevant à trois (03) quintaux et 63,4 kilogrammes", alors que les services de la Gendarmerie nationale et les Garde-frontières "ont appréhendé, à Béchar, trois (03) narcotrafiquants en possession de 64 kilogrammes" de kif traité. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP, les services de la Gendarmerie nationale et les Garde-frontières "ont arrêté, lors d'opérations distinctes à Tlemcen, Oum El-Bouaghi, Batna, Constantine, Alger, Annaba et Ouargla huit (08) narcotrafiquants et saisi 0,870 kilogramme de cocaïne et 117,116 comprimés psychotropes", alors que "trois (03) individus ont été appréhendés en leur possession 14 621 unités de

différentes boissons à Constantine, Nâama et Biskra". D'autre part, des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, à Sétif, In Salah, Ouargla et M'sila, vingt (20) individus et saisi 13 armes à feu et 754.771 unités d'articles pyrotechniques", tandis que d'autres détachements "ont arrêté, à Tamarrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Tindouf et Djerrajel, 109 individus et saisi 1 camion, 4 véhicules tout-terrain, 55 groupes électrogènes, 30 marteaux piqueurs, plus de 200 litres de produits chimiques, 75 sacs de mélange de pierres et d'or brut et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 4,5 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, alors que des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburant s'élevant à 31.052 litres ont été déjouées à Adrar, Tébessa, El-Tarf et Souk-Ahras". Dans un autre contexte, des détachements combinés de l'ANP "ont arrêté 80 immigrants clandestins de différentes nationalités à Illizi, Tlemcen, In Guezzam et Béchar".

Synthèse : Abir N.

Brèves

LE GROUPE IMITAL
**Inauguration
aujourd'hui d'un
FABLAB à Alger**

Le Groupe des Industries métallurgiques et sidérurgiques (IMETAL) a annoncé hier, dans un communiqué, l'inauguration officielle, ce jeudi, d'un laboratoire de fabrication (FABLAB) au niveau du siège de sa filiale ALRIM (l'Algérienne de réalisation d'équipements et d'infrastructure métallique) à Oued-Smar (Alger). "Conformément aux orientations des pouvoirs publics visant à booster les micro-entreprises et startups en Algérie, et suite à une rencontre tenue entre l'EPE ALRIM, filiale du Groupe IMETAL, et M. Diafat Nassim, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, au mois de mars dernier, ALRIM annonce la mise en place d'un laboratoire de fabrication (FABLAB) au niveau de son siège sis à Oued-Smar" à Alger, a précisé la même source. Ce laboratoire de fabrication est un espace destiné à "aider et à encadrer des futurs chefs d'entreprises dans l'incubation et l'accélération de leurs activités et projets en relation avec l'étude et la réalisation des infrastructures métalliques et des équipements industriels ainsi qu'avec la construction en tout corps d'état", a expliqué le communiqué. L'entreprise ALRIM a mis à la disposition de ce laboratoire un bloc équipé de 760 m², pouvant recevoir les futurs chefs d'entreprises pour leur formation et ayant des capacités d'accueillir jusqu'à 60 candidats. Il est également équipé de stations de travail, de matériel informatique, d'affichage et de reprographie. Ce bloc dispose aussi de deux grandes salles en open-space, de bureaux, de salle de réunion, de salle d'archive et d'espaces de vie et de détente, indique-t-on de même source.

R.N

SKIKDA (MOULINS D'EL HARROUCH)
Le directeur et deux cadres sous contrôle judiciaire

Le juge d'instruction près le tribunal d'El Harrouch (Skikda) a ordonné, dans la nuit de mardi à mercredi, de placer le directeur des Moulins d'El Harrouch, relevant du complexe SMIDE, ainsi que le responsable commercial et le chef du service marketing, sous contrôle judiciaire pour leur implication dans une affaire de corruption, a-t-on appris hier de source judiciaire. Dans une déclaration à l'APS, la même source a précisé que 23 personnes ont comparu mardi dernier devant le procureur de la République et le juge d'instruction près le tribunal territorialement compétent, dont le directeur des Moulins d'El Harrouch, le responsable commercial, le chef du service marketing et un responsable de la sécurité de cette même entreprise, outre l'employé d'une banque et des grossistes, afin d'être entendus dans une affaire d'"achat et de vente de semoule en violation de la loi". 20 personnes ont été relaxées, a souligné la même source, après avoir été entendus pendant de longues heures dans cette affaire dont les faits remontent à la période où la wilaya avait connu une pénurie de semoule sur les marchés locaux, coïncidant avec le début de la pandémie de Covid 19. A cette période, de nombreux grossistes ont profité de la situation et loué des registres commerciaux à d'autres commerçants qui se sont rapprochés des Moulins d'El Harrouch et obtenu de grandes quantités de semoule de manière illégale avec la complicité des responsables de l'entreprise. Les mis en cause sont poursuivis pour "abus de fonction, octroi de privilèges injustifiés à des tiers ainsi que de fraude et d'escroquerie dans l'exercice d'activités commerciales". A noter par ailleurs que le procureur de la République près le tribunal d'El Harrouch avait requis la prison à l'encontre du directeur des Moulins d'El Harrouch et des cadres concernés.

R.N

ALGÉRIE-UE

La CAPC salue la volonté de l'Etat de réviser l'accord commercial

La Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) soutient la révision de l'accord commercial entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), estimant que les termes de ce partenariat doivent être remis sur la table des négociations, a indiqué hier à Alger le président de la CAPC, Sami Agli.



Animant une conférence de presse, ce responsable a fait savoir que cet accord entre l'Algérie et l'UE doit être négocié "de manière équilibrée dans un cadre gagnant-gagnant", estimant que, à l'état actuel, il ne préserve pas les intérêts économiques du pays, notamment au vu du déséquilibre des échanges commerciaux entre les deux partenaires économiques. "Il doit être rediscuté pour préserver les intérêts de l'Algérie comme le font l'ensemble des pays", a-t-il tranché. Par ailleurs, M. Agli a soutenu la volonté du président de la République d'aller vers un nouveau modèle économique basé notam-

ment sur le soutien de l'investissement et des start-up, le développement de la production et de la transformation agricole ainsi que la mise en place d'une industrie forte, estimant "qu'aller vers ce nouveau modèle est une nécessité et non un choix". "La réalité économique impose de nouveaux réflexes et de nouvelles stratégies", a-t-il fait observer, saluant que "le cap ait été donné au niveau politique pour cette nouvelle stratégie de relance économique". Faisant part de son optimisme quant aux orientations du gouvernement pour la relance économique du pays, M. Agli a souligné le potentiel de différents

secteurs économiques nationaux générateurs de richesses tels que l'agriculture et l'économie du savoir, "avec l'appui d'un accompagnement concret". Interrogé sur l'évaluation de l'impact de la crise sanitaire sur l'emploi et les finances des entreprises, le président de la CAPC n'a pas évoqué de chiffres citant les secteurs les plus impactés, notamment le BTPH, les services et les PME-TPE. Concernant les réformes nécessaires à la relance de l'économie nationale notamment à partir de la période post-Covid 19, M. Agli a souligné la nécessité de maintenir une stabilité juridique au profit des opérateurs économiques locaux et des

investisseurs étrangers. A ce sujet, et afin de donner une vision détaillée de l'organisation patronale concernant les défis de l'économie nationale, "la CAPC prépare un livre blanc de l'économie nationale qui sera dévoilé d'ici quelques semaines". Concernant le plan d'action de la CAPC, M. Agli a relevé l'intérêt de travailler en adéquation avec les évolutions mondiales et de s'adapter au contexte imposé par la crise sanitaire actuelle. De plus, l'organisation patronale compte lancer prochainement un fonds d'investissement au profit de l'économie du savoir, a annoncé M. Agli.

R.N

ALGÉRIE/ITALIE (DÉLIMITATION DES FRONTIÈRES MARITIMES)

Installation officielle du comité technique

Le Comité technique conjoint, chargé de la délimitation des frontières maritimes entre l'Algérie et l'Italie, a été installé officiellement hier à Alger, à l'occasion de la visite, en Algérie, du Secrétaire d'Etat au ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Manlio Di Stefano. "M. Manlio Di Stefano et moi-même venons de procéder à l'installation officielle du comité technique conjoint chargé de la délimitation des frontières maritimes entre l'Algérie et l'Italie", a déclaré le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Chakib Rachid Kaid, à l'issue de l'audience qu'il a accordée au secrétaire d'Etat italien. Ce comité qui, présentement, en réunion-négociation, est "appelé, à terme, à fixer les frontières maritimes entre nos deux pays, dans le prolongement des excellentes relations politiques et économiques qui

unissent traditionnellement l'Algérie et l'Italie", a expliqué M.Kaid. Il a, à l'occasion, exprimé "la satisfaction du Gouvernement algérien" pour le lancement de ce processus de négociation, qui est, selon lui, "le fruit de la concertation bilatérale régulière et décision politique arrêtée au plus haut niveau de nos deux Etats au cours de la visite en Algérie du président du Conseil des ministres italien, M. Giuseppe Conte". Il a également souligné que cette visite du M. Di Stefano "qui ne se limite pas à la cérémonie du lancement des négociations sur les frontières, même si la symbolique qui s'attache à ce dossier est suffisamment forte et expressive du niveau de nos relations", permet de faire le point sur l'ensemble des dossiers de coopération politique et économique bilatérale. "Dans ce contexte, a-t-il dit, "Nous avons déjà envisagé les principes échangés bilatéraux de haut

niveau, dont le dialogue stratégique bilatéral, le comité bilatéral de suivi, la réunion bilatérale de haut niveau ainsi que le Forum d'affaires", des dossiers lourds qui "mobilisent notre attention et sur lesquels la discussion se poursuivra tout au long de la journée". Il est également prévu que le secrétaire d'Etat rencontrera d'autres hauts responsables algériens pour examiner avec eux les relations bilatérales et leurs perspectives. De son côté, le Secrétaire d'Etat au ministère italien des Affaires étrangères a qualifié l'Algérie de "partenaire extraordinaire" pour son pays et pour la méditerranée et avec lequel "nous partageons d'énormes possibilités et d'histoire". L'Algérie est un pays avec lequel "nous avons d'excellents rapports aussi bien politiques que commerciaux, un pays qui contribue d'une manière réelle à des chapitres très importants pour l'Italie comme

l'approvisionnement énergétique et la gestion de la méditerranée en terme de sécurité et richesse", a précisé M. Di Stefano. Outre la coopération dans les domaines économique et politique, l'Algérie, pour le Secrétaire d'Etat Italien, est le pays avec lequel l'Italie "partage aujourd'hui aussi l'effort politique pour la stabilité de la Libye" a-t-il dit. Il a estimé, par ailleurs, que l'installation aujourd'hui du Comité technique est une étape "fondamentale" ajoutant que la délimitation des zones économiques exclusives de la méditerranée "ne peut que passer par la concertation entre des pays voisins". "Nous partageons un espace petit mais riche et, au lieu que cette mer divise, elle doit plutôt unir", a fait savoir M. Di Stefano notant que l'Italie et l'Algérie "n'ont besoin d'aucun facteur d'incompréhension".

R.N

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'Algérie soumet ses accords économiques à une évaluation

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a indiqué mardi que l'Algérie soumettait l'ensemble de ses accords avec les partenaires étrangers à une évaluation qui prend compte de ses intérêts.



S'exprimant lors d'une audience devant la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), pour la présentation du projet de loi portant ratification de l'accord instituant la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLE-CAF), signé en mars 2018 à Kigali (Rwanda), le ministre a précisé que le secteur du commerce a procédé à des opérations d'évaluation commerciale des accords conclus avec l'Union européenne (UE). D'autres secteurs devront également parachever l'opération d'évaluation des accords précités et formuler leurs propositions qui seront soumises au Gouvernement pour examen.

Le ministre a fait état, dans ce cadre, de l'élaboration de deux évaluations, la première portant sur l'échange de produits hors hydrocarbures, et la 2ème sur les produits comportant les hydrocarbures qui aideront à faire pencher la balance commerciale au profit de l'Algérie. Pour M. Rezig, le dysfonctionnement en terme des acquis des partenaires au détriment de l'Algérie, après l'entrée en vigueur de ces accords depuis de longues années, s'explique par "la non-exploitation de ces accords comme il se doit pour l'intérêt du pays". Il a fait savoir, à cet égard, que l'Algérie n'a aucun problème à renforcer ses relations économiques avec l'UE, mais refuse que

l'Europe lui impose un quelconque partenaire. S'agissant des accords avec la zone arabe et la Tunisie, le ministre a rappelé la mise en place de deux groupes de travail qui se chargent actuellement de l'examen et de l'évaluation de ces accords. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait affirmé, dimanche passé, lors d'une entrevue accordée à des responsables de médias nationaux, que l'Algérie ne renoncera pas à l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), mais procédera à une révision du calendrier relatif au démantèlement tarifaire en fonction de ses intérêts économiques.

R.E

Brèves

PÉTROLE

Le Brent à près de 42 dollars le baril à Londres

Les prix du pétrole étaient relativement stables hier, avant la publication par l'Agence américaine d'information sur l'Énergie (EIA) des stocks de brut aux États-Unis plus tard dans la journée. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 41,94 dollars à Londres, en hausse de 0,53% par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de WTI pour le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, gagnait 0,35% à 39,94 dollars. Ces gains, à l'image des quelque 0,7% grappillés la veille, restent toutefois "plafonnés" par la relance de l'industrie pétrolière libyenne", notent les analystes du marché. La Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) a annoncé le week-end dernier la reprise de la production et des exportations d'or noir sur les sites qu'elle a qualifiés de "sûrs". La société "a indiqué que la production devrait passer à 260.000 barils par jour la semaine prochaine, ce qui est loin des 1,2 million produits d'avant l'arrêt, relèvent encore les analystes du marché. De plus, la Libye pays membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), n'est pas soumise aux coupes de production auxquelles s'astreignent la grande majorité et les signataires de l'accord Opep+. Les investisseurs ont également hier les yeux tournés vers le rapport hebdomadaire de l'EIA sur les stocks de brut dans le pays, "qui revêtent une importance plus grande que d'habitude", estiment les observateurs du marché pétrolier. Les réserves américaines de brut pour la semaine achevée le 18 septembre sont attendues en baisse de 3,27 millions de barils, a rapporté l'agence Bloomberg.

R.E

MAROC

Récession plus brutale que prévu pour 2020

La Banque centrale marocaine a révisé mardi ses prévisions de récession pour 2020, affirmant que l'économie allait se contracter de 6,3% et non de 5,2% comme elle l'avait annoncé en juin, en raison d'un "redémarrage plus lent que prévu" face à la pandémie. Le secteur agricole devrait connaître un recul de 5,3%, le pays souffrant d'une sécheresse exceptionnelle. Les secteurs non-agricoles devraient reculer de 6,3%, notamment en raison de "la fermeture quasi-totale des frontières pour les voyageurs", le tourisme figurant parmi les secteurs les plus touchés, selon la Bank Al-Maghrib (BAM). Pour 2021, la BAM espère voir le PIB rebondir et prévoit une croissance de 4,7%, contre 4,2% en juin, mais souligne que les perspectives "restent entourées d'un niveau exceptionnellement élevé d'incertitudes liées notamment à l'évolution de la pandémie" de Covid-19. Pour sa troisième réunion trimestrielle de l'année 2020, la Banque centrale a décidé de maintenir inchangé son taux directeur à 1,5%. Pour tenter de contenir la propagation du nouveau coronavirus, les autorités ont multiplié ces derniers jours les mesures de restriction dans plusieurs villes, avec notamment un couvre-feu à Casablanca, la capitale économique du pays. Les frontières du pays ont été fermées mi-mars, avec la déclaration de l'état d'urgence sanitaire. Aussi, les recettes du secteur touristique, un des piliers de l'économie marocaine, ont pratiquement chuté de moitié (-44,1%) sur les sept premiers mois de l'année, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) citée par l'agence officielle MAP. Le taux de chômage est passé de 8,1% à 12,3% au deuxième trimestre et le taux d'activité a reculé de 45,8% à 44,8%, selon les statistiques officielles publiées par le Haut-commissariat au Plan (HCP). Avec le ralentissement mondial de l'industrie automobile, les exportations pourraient chuter de 16,6% en 2020, selon les prévisions de la BAM, avant d'augmenter de 22,4% en 2021 grâce à une reprise du secteur automobile. Dans ces conditions, la Banque centrale s'attend à voir le déficit du compte courant se creuser à 6% du PIB en 2020, au lieu de 10,3% prévu juin, et revenir à 5,2% du PIB en 2021.

R.E

USA

Accord au Congrès américain pour éviter un "shutdown"

La présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, a annoncé mardi être parvenue à un accord budgétaire avec la Maison Blanche et les républicains portant jusqu'en décembre pour éviter l'assèchement soudain des financements du gouvernement américain le 30 septembre, qualifié de "shutdown". La Chambre, à majorité démocrate, devrait voter dans la soirée sur le texte, qui prolonge le budget jusqu'au 11 décembre et devra ensuite être adopté par le Sénat puis promulgué par le président Donald Trump pour entrer en vigueur. "Nous sommes parvenus à un accord avec les républicains" du Congrès ainsi que le secrétaire au Trésor Steven Mnuchin

"pour ajouter près de huit milliards de dollars en aide alimentaire indispensable pour les écoliers et les familles qui ont faim", a écrit Nancy Pelosi, dans un communiqué. "Afin d'aider les millions de familles qui ont du mal à se nourrir pendant la pandémie de Covid-19", qui a fait 200.000 morts aux États-Unis, le texte prolonge un programme aidant ceux dont les enfants reçoivent d'ordinaire des repas gratuits ou moins chers à l'école, alors que de nombreuses écoles américaines restent fermées. Les républicains avaient rejeté leur première proposition de texte avant même un vote, en affirmant qu'elle ignorait les besoins des agriculteurs. Des démocrates modérés s'étaient aussi indignés de l'absence d'une

aide aux agriculteurs. En pleine campagne pour les élections parlementaires, ce point était crucial. Le nouveau texte inclut des fonds pour les agriculteurs, mais avec une "surveillance accrue" pour s'assurer que ces financements ne soient pas "mal employés", a affirmé Nancy Pelosi. Dans un Congrès profondément divisé, l'approche de l'élection présidentielle du 3 novembre rendait peu probable que républicains et démocrates parviennent à un vaste accord sur un nouveau budget 2021 avant la fin de l'année fiscale, fixée au 30 septembre aux États-Unis. Cet accord temporaire repousse les âpres négociations, jusqu'à la date limite du 11 décembre.

R.E



TIZI-OUZOU

Récolte de 7 852 quintaux (Qx) de liège à la mi-septembre

Quelque 7 852 quintaux (Qx) de liège ont été récoltés, au 15 de ce mois de septembre en cours, à travers les différentes forêts domaniales de la wilaya Tizi Ouzou, a-t-on appris mardi du conservateur local des forêts, Youcef Ould Mohand.

Cette quantité représente près de 85,55% de la récolte globale prévisionnelle annuelle, estimée cette année à 9 178 Qx, a précisé M. Ould Mohand, qui a souligné que la campagne de récolte menée par

quelque 248 ouvriers, touche à sa fin. Cette production, dont la campagne de récolte à travers 26 cantons forestiers répartis sur 09 forêts domaniales, a été entamée en juin dernier depuis la forêt d'Ath Ghobri, à l'Est de Tizi-Ouzou et place, d'ores et déjà, la wilaya au 3e rang au niveau national après les wilayas de Jijel et El Taref.

M. Ould Mohand a, en outre, déploré qu'une superficie de 69 hectares prévue pour la récolte cette année ait été dé-

truite par les incendies ayant touché la wilaya durant les trous derniers mois, réduisant, ainsi, les prévisions de récolte. Une contrainte qui a induit un léger recul de la production par rapport à l'année écoulée, 2019, où il a été enregistré 9 482 qx de liège récoltés pour une récolte prévisionnelle de 13 668 Qx, selon un document de la conservation, qui indique, par ailleurs, que la moyenne de la production annuelle de la wilaya, calculée sur 15 ans, est estimée à 6 000 quintaux.

Brèves

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX À ANNABA

Réalisation de 80 interventions chirurgicales plastiques

Environ 80 chirurgies plastiques ont été réalisées au profit d'enfants présentant des brûlures et des cicatrices dans le cadre de conventions de jumelage entre le centre des brûlés de l'hôpital Ibn Sina relevant du centre hospitalo-universitaire de Annaba et de structures hospitalières spécialisées des wilayas de Souk Ahras et El Oued, depuis 2019, a indiqué mardi la cellule de communication du CHU de Annaba dans un communiqué.

Le même document a précisé, à ce propos qu'après un arrêt occasionnel par la pandémie de Covid-19, le personnel médical spécialisé du service des grands brûlés et de chirurgie plastique du CHU de Annaba a repris les chirurgies plastiques programmées dans le cadre de cette convention. Dans ce contexte, l'équipe médicale spécialisée du CHU de Annaba s'est rendue la semaine écoulée à l'établissement hospitalier spécialisé mère-enfant de la wilaya d'El Oued et a réalisé 11 chirurgies plastiques et 13 consultations spécialisées au profit des enfants souffrant de cicatrices et autres traces de brûlures sur le corps, a souligné le même communiqué. Le programme de jumelage, exécuté par un personnel médical spécialisé dirigé par la Professeuse Fadila Bouatou, vise à promouvoir la prise en charge des personnes gravement brûlées et présentant des cicatrices, en particulier les enfants, a-t-on noté. Il vise également à rapprocher ce genre de prestations du citoyen en plus de contribuer à la formation des équipes médicales locales, a-t-on fait savoir. Pour rappel, la même équipe médicale a effectué, l'année dernière, 69 chirurgies plastiques et 185 consultations médicales spécialisées au profit de patients de la wilaya de Souk Ahras, dans le cadre d'un accord de jumelage entre le service des grands brûlés du centre hospitalo-universitaire de la ville de Annaba et un établissement hospitalier spécialisé de Souk Ahras.

AÏN DEFLA
Démantèlement d'un réseau national de vol de véhicules

Les services de sécurité de Aïn Defla ont démantelé mardi un réseau criminel versé dans le vol de véhicules composé de 15 personnes (âgées entre 28 et 60 ans) dont l'activité s'étendait à plusieurs wilayas du pays, récupérant à l'occasion 16 véhicules volés, a-t-on appris de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. La mise hors d'état de nuire de cette bande de malfaiteurs est intervenue suite aux enquêtes menées conjointement par la brigade criminelle relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya ainsi que le parquet de Aïn Defla suite à des plaintes de citoyens dont les véhicules ont été volés, a-t-on indiqué de même source. Outre l'arrestation des membres du réseau au nombre de 15, les investigations poussées auxquelles a également pris part la session de lutte contre le vol de voitures et la contrebande de la sûreté de wilaya, a permis la récupération de 16 voitures dont 9 volées au niveau de la wilaya de Aïn Defla, au moment où les autres ont été subtilisées à leurs propriétaires à Alger, Tissemsilt, Mascara, Tiaret et Tlemcen, a-t-on détaillé. L'opération a, par ailleurs, permis la récupération de nombreux accessoires de véhicules et divers documents falsifiés (cartes grises et d'identité ainsi que des attestations de vente) ainsi que plus de 2 millions de dinars représentant vraisemblablement les revenus découlant de leur activité répréhensible, a-t-on encore fait savoir. Un PV comportant les griefs retenus contre les mis en cause (association de malfaiteurs, faux et usage de faux et usurpation d'identité) a été dressé dans l'attente de leur prochaine présentation devant les instances judiciaires de Aïn Defla, a-t-on encore indiqué.

EPH D'AIN TAYA

Les inspecteurs du ministère satisfaits des conditions d'accueil des patients

Une délégation d'inspecteurs dépêchée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière à l'Etablissement public hospitalier (EPH) d'Ain Taya (Alger) a exprimé sa "satisfaction" quant aux conditions d'accueil et de prise en charge des patients, a-t-on constaté mardi.

Ces inspecteurs ont effectué une visite inopinée, dans le cadre de leurs missions, à l'hôpital d'Ain Taya en vue de s'enquérir des services offerts aux citoyens en matière d'accueil et de prise en charge des patients. Ils ont exprimé leur "satisfaction" quant au déroulement du travail au niveau des différents services, dont le service des urgences et les services spécialisés, à l'instar des services de gynécologie obstétrique, de chirurgie et de pédiatrie.

Les inspecteurs ont suivi "le parcours habituel" de tout citoyen à l'hôpital en vue de s'enquérir des conditions d'accueil, notamment au niveau du service gynécologie obstétrique d'autant que ce service enregistre un grand afflux des femmes.

Au cours de cette mission, les inspecteurs ont focalisé sur le respect des dispositions d'hygiène, notamment ces derniers mois qui coïncidaient avec la propagation du nouveau coronavirus, ainsi que la disponibilité des équipements médicaux (scanners, laboratoires et réactifs) mais aussi la présence des staffs médicaux et paramédicaux dans les différents services.

Un retour progressif a été enregistré au niveau du service de chirurgie qui a été réservé pendant plus de 4 mois à l'accueil des personnes contaminées au Covid-19. Plusieurs opérations chirurgicales d'urgence ont été programmées récemment, avec maintien du système de prévention contre le coronavirus au cas où il y aura une



autre vague de contamination", selon les déclarations du staff médical.

Le staff médical spécialisé a souligné ses préoccupations aux inspecteurs, essentiellement liées au manque de médecins réanimateurs (7 médecins uniquement), jugeant ce nombre "insuffisant" pour le bon déroulement de l'hôpital, outre le renforcement de certains services de l'établissement à savoir l'obstétrique, la pédiatrie, la chirurgie. Pour sa part, la directrice de l'EPH d'Ain Taya, Zahia Kalthoum a affirmé que la particularité de cet hôpital réside dans sa situation géographique à savoir, l'Est d'Alger, c'est pourquoi un nombre important de patientes y viennent, notamment de la wilaya de Boumerdes pour des services

de maternité. A ce propos, 16 lits pour les parturientes atteintes du coronavirus ont été affectés, sur un total de 105 lits relevant du service de maternité, a-t-elle ajouté. Des équipes de l'inspection générale du ministère de la santé avaient procédé, récemment, à des opérations d'inspection et d'évaluation générales de plusieurs structures et établissements sanitaires publics et privés, sur instruction du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Abderrahmane Benbouzid. Le ministre avait donné "des instructions visant à s'enquérir de la qualité des services fournis aux citoyens en matière d'accueil et de prise en charge des malades, de gestion des urgences, d'hygiène et

de maîtrise de la gestion et de la maintenance des équipements médicaux pour optimiser leur utilisation et assurer les meilleures conditions de travail au profit des professionnels de la santé". Il s'agit, en outre, "de s'enquérir de la mise en œuvre par ces établissements des instructions et orientations données dernièrement par l'administration centrale visant l'amélioration du niveau de prise en charge des citoyens et le traitement des lacunes enregistrées pour une meilleure protection sanitaire, dans le cadre de la nouvelle stratégie de santé, en application des orientations du gouvernement", outre "le renforcement et l'appui des activités sanitaires dans les différents spécialités, au vu de l'amélioration de la situation épidémiologique.

MOSTAGANEM

L'hôpital de 240 lits sera universitaire

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a annoncé, mardi à Mostaganem, que l'hôpital des 240 lits de Kharoubah, au chef lieu de la wilaya, sera universitaire. M. Benbouzid, qui était accompagné du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a souligné que "la wilaya de Mostaganem dispose d'une faculté de médecine et il est impensable que les étudiants en médecine se dirigent vers la wilaya d'Oran pour effectuer leurs stages pratiques, ajoutant qu'il y a un nouvel hôpital disposant d'équipements des plus modernes, limitrophe à cette structure pédagogique. Abderrahmane Benbouzid a également indiqué que l'objectif de cette visite conjointe est que ce nouvel acquis de la santé, auquel trois nouveaux établissements sanitaires seront ajoutés (l'ancien hôpital de Mostaganem,

l'établissement spécialisé en maternité et pédiatrie et l'établissement hospitalier spécialisé en maladies mentales), devienne un pôle universitaire à dimension régionale offrant les services sanitaires dans toutes les spécialités. Le taux d'avancement de ce nouveau projet d'hôpital de 240 lits a atteint 98 % et a coûté globalement près de 3 milliards de dinars, en plus de l'enveloppe budgétaire consacrée à son équipement en matériel médical, qui est de l'ordre de 1,25 milliard DA, selon les explications fournies par le responsable du secteur. Cette structure sanitaire comprend de nombreux services et pavillons, dont un service de chirurgie comprenant 6 blocs chirurgicaux, un service de radiothérapie, un service de médecine légale et pavillon des urgences médico-chirurgicales doté d'une piste d'atterrissage pour hélicoptères pour les secours et qui sera utilisé dans les cas d'urgence absolue. Concernant l'équipement du centre anti-cancer,

le ministre a indiqué que des appareils modernes seront acquis à travers le Fonds spécial cancer, appelant les autorités locales à poursuivre les travaux de génie civil pour l'achèvement du projet. M. Benbouzid a indiqué que l'Algérie dispose actuellement de 50 accélérateurs (38 dans le secteur public et 12 dans le privé), ajoutant qu'un centre de lutte contre le cancer sera prochainement réalisé dans la wilaya de Djelfa, en plus des projets en cours de réalisation dans les wilayas de Chlef, Medea, Tiaret et Bejaia, pour réduire la pression sur les centres d'Alger, Blida, El Oued, Bechar et Adrar et mettre un terme aux déplacements des malades et les rendez-vous de longue durée. La délégation ministérielle a inspecté la faculté de médecine et le centre de simulation médicale, avant la signature de deux conventions dans le domaine de la formation médicale pratique et la recherche scientifique et technologique sur la pandémie du Covid-19.

TIPASA

Livraison de 1.600 logements AADL réalisés dans des délais "records"

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri, a présidé, mardi à Tipasa, une cérémonie de remise de décisions d'affectation de 1600 logements AADL réalisés dans des délais "records".



Le ministre a exprimé, à l'occasion, sa "satisfaction" suite à la concrétisation de ce programme de logements location-vente, réalisé par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du Logement (AADL), au niveau de deux sites du centre-ville de Tipasa, dans un "délai record qui n'a pas dépassé les 24 mois", s'est-il félicité. "Nous partageons la joie des familles bénéficiaires, d'autant plus quelle coïncide avec la rentrée sociale", a-t-il ajouté, insistant sur le "délai record" de réalisation de ces logements, "en dépit des contraintes ayant entravé ce programme dans une wilaya comme, à l'instar de la rareté du foncier constructible, vu que la wilaya a une double vocation, agricole et archéologique". "Mais le défi a été relevé avec succès", a observé M. Nasri. S'adressant aux familles bénéficiaires et à tous les souscrip-

teurs aux projets AADL, en attente de leur logement, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville leur a recommandé d'être "confiants" dans ces programmes de logements, rassurant que "chaque souscripteur ayant versé la première tranche du programme aura droit à un appartement qui lui assurera une vie digne", a-t-il dit. Il a, également, affirmé l'"engagement de l'Etat à maintenir cette cadence des travaux, en vue de concrétiser tous les programmes AADL, actuellement en chantier dans la wilaya de Tipasa, où les souscripteurs à cette formule de logement dépassent les 12.000", a-t-il indiqué. "Les décisions d'affectation seront progressivement remises aux souscripteurs, durant l'année en cours, notamment concernant les projets en réalisation au chef-lieu de wilaya, Bou Ismail et Fouka",

a-t-il fait savoir. Dans le même sillage, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a instruit les responsables en charge du suivi de la réalisation de ces projets, de l'"impératif de trouver des solutions adéquates au problème d'alimentation en gaz naturel, tout en œuvrant à la réduction des délais de raccordement des cités AADL à cette énergie vitale". "Certains projets de logements AADL sont parachevés, mais leur non-raccordement au réseau de gaz naturel constitue une entrave à leur livraison, car il n'est pas possible de livrer des logements non raccordés à l'ensemble des réseaux", a souligné le ministre. Il a, à ce titre, loué les efforts consentis par la société de distribution de gaz et d'électricité pour l'accompagnement des projets AADL, estimant que c'est "grâce aux solutions d'urgence mises en

place par les responsables de la Sonelgaz, que ces 1600 logements AADL ont pu être livrés aujourd'hui". A son tour, le wali de Tipasa, Labiba Ouinaz, qui accompagnait le ministre durant cette visite, a exprimé l'engagement de l'exécutif de wilaya, à "accompagner la concrétisation de tous les projets centraux, en assurant la coordination entre tous les intervenants et par l'aplatissement des contraintes les entravant", a-t-elle indiqué. Elle a également affirmé qu'elle veillera "personnellement au relèvement du rythme de réalisation des projets, et à la relance des projets à l'arrêt, vue l'importance capitale du secteur du logement dans la stratégie du Gouvernement visant à garantir des conditions d'une vie digne aux citoyens, en vue de consacrer les fondements de l'Algérie nouvelle", a-t-elle souligné.

ADRAR

Départ d'une caravane de solidarité vers Timimoun

Une caravane d'aides de solidarité s'est ébranlée mardi d'Adrar vers la wilaya déléguée de Timimoun, sur une initiative du mouvement associatif local en faveur des populations affectées par les dernières intempéries. La caravane achemine plus de 170 colis alimentaires comprenant chacun 17 produits, ainsi que 200 articles de literie, a indiqué le représentant du bureau local de l'association nationale "El-Baraka" d'œuvres caritatives (initiatrice de l'opération), Mebarek Adnane. Donnant le départ de la caravane du siège de la wilaya, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul, a valorisé ce type d'actions de solidarité qui "consacre l'action participative des associations". Aussi, une opération a été enclenchée, en coordination avec les services de l'Action sociale et les associations locales, pour établir un recensement global des nécessiteux afin d'initier des actions de solidarité en leur direction, d'une manière qui préserve leur dignité, et ne plus se contenter des initiatives de solidarité occasionnelles, a souligné le chef de l'exécutif de la wilaya.

BECHAR (LOCALITÉ DE BOUTBIGA)

Plusieurs opérations de développement lancées

Plusieurs projets visant à améliorer le cadre de vie des habitants de la localité de Boutbiga (382 km Sud de Bechar) ont été lancés, au titre de la prise en charge des zones d'ombre dans la wilaya de Bechar, a-t-on appris mardi auprès des services de cette wilaya. Ces opérations, d'un coût de plus de 35 millions DA déagés de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), portent sur la mise en place d'un système d'énergie solaire dans une école primaire, dans le cadre du programme préconisé par l'Etat visant la généralisation de ce type d'énergies à travers les établissements scolaires du pays, a-t-on précisé. Ce système de production de l'énergie électrique à partir du solaire d'un coût de cinq (5) millions DA, est en voie d'achèvement pour différentes utilisations dans cette école, a-t-on signalé. Il a été procédé aussi à la réhabilitation d'une cantine scolaire et d'une école primaire dans cette localité éloignée tant du chef lieu de daïra Tabelbella, que des autres grands centres urbains du sud du territoire de la wilaya, a ajouté la source. L'éclairage public a été aussi modernisé dans cette localité avec la mise en place d'un réseau fonctionnant à l'énergie solaire, ce qui induira une certaine économie dans les dépenses de la commune de Tabelbella, dont elle dépend, a-t-on expliqué. En outre, le lancement du projet de réalisation et d'équipement d'un bureau postal pour un coût de 25 millions DA a été accueilli favorablement par les habitants de Boutbiga qui par le passé se déplaçaient au chef-lieu de commune pour toute opération postale. Ce projet de bureau postale a été totalement financé sur budget de la wilaya-déleguée de Béni-Abbès dont dépend la daïra de Tabelbella, a-t-on fait savoir. La daïra de Tabelbella (plus de 7.000 habitants), dont dépend administrativement la localité de Boutbiga dont les habitants s'adonnent à l'élevage camelin, dispose en plus de ses potentialités agricoles, d'importantes ressources minières et hydriques pouvant être un facteur de son développement socio-économique (cuivre, Baryte, Kaolin, sable durinaire phosphorite, argille-grès, briques silico-calcaire et sable de mouillage), en plus de ses attraits historiques, selon une étude réalisée dans le cadre du schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRAT).

CARAVANE MÉDICALE À BISKRA

Réalisation de 57 interventions chirurgicales et 2000 consultations

Plus de 57 interventions chirurgicales et près de 2000 consultations médicales ont été effectuées au bénéfice de malades des zones d'ombre de la wilaya de Biskra dans le cadre de la caravane médicale bénévole pour la prise en charge des patients des Hauts plateaux et du Sud, arrivée à Biskra le 12 septembre courant, a-t-on appris mardi, des animateurs de la caravane. "Les opérations chirurgicales ont été effectuées dans les diverses spécialités de chirurgie générale, de néphrologie et voies urinaires, de pédiatrie et de gynécologie obstétrique tandis que les consultations ont été assurées par des

ophtalmologistes, orthopédistes, neurologues et endocrinologues", a déclaré Adel Gana, président du réseau algérien des jeunes à l'origine de cette initiative. Les consultations menées au profit des habitants des zones ciblées et appuyées les analyses du laboratoire mobile de la caravane leur ont permis de mieux connaître leurs états de santé, est-il précisé. De son côté, Takfarinas Benamara, néphrologue membre de la caravane, a indiqué que "les patients atteints notamment de maladies chroniques ont bénéficié de consultations minutieuses ainsi que de quantités de médica-

ments gratuitement offerts". Il a aussi estimé "à 500.000 DA le montant des interventions chirurgicales réalisées". Les staffs médicaux de la caravane ont animé des rencontres de formation au profit de médecins et paramédicaux de la wilaya, selon ses organisateurs. Les autorités locales ont honoré les staffs médicaux de cette caravane qui a mobilisé 160 médecins spécialistes de diverses régions du pays. Arrivée à Biskra depuis Bordj Bou Arreridj, la caravane visitera d'ici le 14 novembre prochain les wilayas de M'sila, Djelfa, Laghouat et Naâma.



FOOT - PRIX DU MEILLEUR JOUEUR UEFA

De Bruyne, Lewandowski et Neuer finalistes du trophée



Robert Lewandowski et Manuel Neuer, vainqueurs de la Ligue des champions avec le Bayern Munich, ainsi que Kevin De Bruyne (Manchester City), sont les trois finalistes du prix du meilleur joueur de l'année décerné par l'UEFA.

Finaliste de la Ligue des champions, le Paris SG n'a plus de candidat en lice pour succéder à Virgil van Dijk, récompensé l'an dernier. Neymar se classe quatrième, ex-aequo avec Lionel Messi, et Mbappé 7e.

Chez les femmes, deux des trois finalistes ont remporté la C1 avec Lyon :

sa capitaine, la Française Wendie Renard, et l'Anglaise Lucy Bronze, déjà lauréate l'an dernier et partie cet été pour Manchester City. La Danoise Pernille Harder, transférée début septembre de Wolfsburg à Chelsea, complète la liste.

Le prix de meilleur entraîneur masculin de l'année, nouvellement créé, reviendra forcément à un Allemand : Hansi Flick (Bayern Munich),

Jürgen Klopp (Liverpool) ou Julian Nagelsmann (Leipzig). Côté compétitions féminines, Lluís Cortés (FC Barcelone), Stephan Lerch (Wolfsburg) et Jean-Luc Vasseur (Lyon) sont finalistes. Les prix seront remis le 1er octobre, jour du tirage au sort de la phase de groupes de la Ligue des champions 2020-2021.

Les candidats sont sélectionnés par un jury composé de 80 entraîneurs de clubs ayant participé à la Ligue des champions et à la Ligue Europa, ainsi que 55 journalistes de médias européens.

Brèves

COUPE DE LA LIGUE

Le match Leyton Orient-Tottenham reporté

Le match de Coupe de la Ligue anglaise de football, initialement prévu mardi soir entre Leyton Orient et Tottenham, a été reporté à la dernière minute, plusieurs joueurs des locaux ayant été testés positifs au coronavirus, a annoncé le club de League 2 (4e division). Le report a été annoncé deux heures seulement avant ce match du 3e tour que les Spurs devaient jouer au Breyer Group Stadium. Leyton Orient avait déjà fermé au préalable son centre d'entraînement, suite à une série de cas dans l'effectif de l'équipe première. "Les autorités sont en train d'examiner les procédures sanitaires du club par rapport au Covid-19, afin de pouvoir rouvrir le stade et le centre d'entraînement dès que possible", selon un communiqué du club de Leyton Orient. Ce dernier souhaite un report mais le 4e tour est prévu la semaine prochaine, ce qui laisse peu de temps pour trouver une date. Les cas de Leyton Orient ont été annoncés lundi, certains médias croyant savoir que les tests ont été payés par Tottenham et réalisés après le match de samedi contre Mansfield. Les clubs de la Football League n'ont plus besoin de faire passer des tests obligatoires à leurs joueurs et leurs cadres chaque semaine, contrairement aux clubs de Premier League.

NBA

La saison prochaine ne devrait pas débuter avant 2021

Le patron de la NBA, Adam Silver, a estimé que la saison 2020-21 ne devrait pas débuter avant le début de l'année prochaine, le meilleur compromis selon lui pour que les équipes puissent rejouer dans leurs salles et devant le public. "D'après moi, il n'y aura pas de saison avant début 2021. Plus nous en apprenons, plus je continue de croire que cela ira mieux en janvier", a déclaré Silver sur CNN. "L'objectif pour nous est que la saison prochaine soit une saison normale, avec 82 rencontres et des play-offs. Et si l'idéal est de débuter à Noël, cela semble peu probable. Au plus tôt, janvier est le meilleur compromis car l'objectif est de jouer devant le public". Initialement, dans son plan de reprise de la saison actuelle, qui se finit pour l'instant sans encombre d'un point de vue sanitaire dans la bulle de Disney World (Floride) hermétique au coronavirus, figurait le déménagement de la suivante au 1er décembre. Ce qui constituait une fenêtre de sept semaines à compter de la fin des finales (maximum au 13 octobre) et apparaissait très optimiste à l'époque. Silver lui-même avait concédé à ESPN il y a trois semaines que cette date lui semblait "être un peu tôt". Reste qu'en étant tenu de déplacer le calendrier, si la saison classique est maintenue (82 matches plus les play-offs), celle-ci devrait alors s'achever avec des finales en septembre. Ce qui provoquera un chevauchement avec les Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet/8 août) où nombre de stars de la ligue comptent défendre les couleurs de leur pays, celles de Team USA en premier. L'aspect financier est évidemment crucial dans la décision que prendra la NBA. Le coronavirus a déjà coûté à la ligue et aux franchises des centaines de millions de dollars et jouer une saison complète devant les fans est le meilleur moyen d'éviter de perdre des revenus similaires en 2021.

ITALIE

L'attaquant espagnol Alvaro Morata retourne à la Juventus

L'attaquant espagnol Alvaro Morata, 27 ans, retourne à la Juventus, prêté par l'Atletico Madrid où il venait de passer une saison et demie, a annoncé mardi soir le club italien dans un communiqué.

Morata, grand baroudeur du football européen, avait déjà joué à la Juventus de 2014 à 2016. Il a aussi porté les couleurs du Real Madrid, remportant deux fois la Ligue des champions, et de Chelsea, avec à la clé une victoire en Coupe d'Angleterre. Son prêt pour un an coûtera 10 millions d'euros à la Juve, et il est assorti de deux options, pour une prolongation du prêt ou un achat définitif, à hauteur de 35 ou 45 millions d'euros, selon la date choisie. L'Espagnol était arrivé dans la nuit de lundi à mardi à Turin. Il aura 28 ans dans un mois et a été 33 fois international sous le maillot de la Roja. Après le départ de l'Argentin Gonzalo Higuain à Miami la semaine dernière, le nouvel entraîneur de la Juve, Andrea Pirlo, avait besoin d'un avant-centre solide. Les pistes menant à l'Uruguayen du FC Barcelone Luis Suarez et au Bosnien de la Roma, Edin Dzeko, ont longtemps tenu la corde, mais



ces discussions n'ont pas pu aboutir. Morata, ancien coéquipier de Cristiano Ronaldo au Real Madrid, connaît bien le nouvel entraîneur de la Juventus, Andrea

Pirlo, qui disputait en 2016, à Turin, sa dernière saison comme joueur. Ce départ de Morata pourrait permettre à l'Atletico de recruter Luis Suarez, selon les médias espagnols.

La Juventus, qui vise un dixième titre consécutif de championne d'Italie, a parfaitement débuté sa saison en dominant facilement la Sampdoria dimanche lors de la 1re journée (3-0).

TOUR DE FRANCE (SOUPÇONS DE DOPAGE CHEZ ARKÉA-SAMSIK)

Deux gardes à vue toujours en cours

Les gardes à vue d'un médecin et d'un kinésithérapeute de l'équipe Arkéa-Samsic se poursuivaient mardi soir dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte pour des soupçons de dopage sur le Tour de France, a annoncé le parquet de Marseille. "A cette heure, les gardes à vue se poursuivent toujours, des auditions étant en cours", a déclaré la procureure Dominique Laurens dans un communiqué publié en début de soirée, précisant par ailleurs que des coureurs de l'équipe avaient "été entendus en audition libre de suspect" lundi. La magistrate avait annoncé lundi l'ouverture d'une enquête préliminaire, évoquant notamment la découverte "de nombreux produits de santé dont des médicaments dans leurs affaires personnelles, mais également et surtout une méthode pouvant être qualifiée de dopante". Selon des précisions fournies par une source

proche du dossier confirmant des informations du Journal du Dimanche et de L'Equipe, une perquisition menée par l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique visant plusieurs coureurs de l'équipe Arkéa-Samsic, dont le Colombien Dayer Quintana, le frère de Nairo, et des membres de l'équipe médicale, a été menée. La perquisition, selon les deux journaux, avait eu lieu le 16 septembre, avant la fin du Tour, près de Méribel (Savoie). Les coureurs entendus, qui ne sont pas nommés par la procureure, sont soupçonnés d'avoir détenu "sans justification médicale" une "substance ou méthode interdite" pouvant avoir servi de dopage, dans le cadre du Tour de France. Les deux membres de l'équipe médicale, quant à eux, étaient en garde à vue depuis lundi en fin de matinée notamment pour "administra-

tion et prescription à un sportif, sans justification médicale, de substance ou méthode interdite dans le cadre d'une manifestation sportive". "Les éléments recueillis au cours des perquisitions nécessiteront des investigations complémentaires, notamment des analyses" et de nouvelles auditions, a ajouté la procureure de Marseille. Nairo Quintana s'est défendu de tout dopage. "Je veux dire qu'aucune substance dopante n'a jamais été retrouvée (...) Je n'ai rien à cacher et n'ai jamais rien eu à cacher (...) j'ai été pendant toute ma vie sportive un coureur propre", a déclaré le Colombien mardi soir dans un communiqué. Les peines maximales encourues par les soignants sont de cinq ans de prison et de 75.000 euros d'amende. Les coureurs risquent cinq ans de prison et 375.000 euros d'amende pour "transport et détention illicites de substances vénéneuses".

JUDO

Le Grand Slam de Tokyo annulé

Le Grand Slam de Tokyo, l'un des grands tournois du circuit mondial du judo qui devait se tenir en décembre, a été annulé en raison de la pandémie de coronavirus, a annoncé la Fédération internationale de la discipline (FIJ). "Face à l'incertitude persistante autour de la pandémie de

Covid-19, et au fait que le Japon sera le pays hôte des Jeux olympiques (reportés à l'été 2021, NDLR), la FIJ doit redoubler de prudence en organisant des événements au Japon", a justifié mardi la fédération dans un communiqué. "Nous avons décidé d'annuler ce Grand Slam et non de le repor-

ter car il y a déjà plusieurs événements FIJ et des compétitions nationales qui se tiendront début 2021", a ajouté la fédération. Le Grand Slam de Budapest, prévu fin octobre, est maintenu pour le moment mais la décision finale reviendra le mois prochain aux autorités hongroises, a précisé la FIJ. Les Masters de

Doha (Qatar) sont aussi maintenus pour janvier, a encore ajouté la fédération. Né au Japon, le judo est une discipline olympique depuis les JO de Tokyo de 1964. C'est l'un des sports les plus attendus des Jeux de Tokyo-2020, avec lequel le Japon espère récolter une moisson de médailles.

FOOT - LIGUE 1 / MC ORAN

Belkaroui arrive, Masmoudi prolonge son contrat

La direction du MC Oran a réussi à faire prolonger le contrat d'un autre cadre de l'équipe, à savoir le défenseur central Boualem Masmoudi, tout en recrutant Hichem Belkaroui, qui joue lui aussi dans le même poste, a-t-on appris hier auprès de ce club de Ligue 1 de football.



Très courtisé au cours de cette période de transferts estivale, notamment par l'USM Alger, Masmoudi, dont le contrat devait expirer à l'issue de l'exercice prochain (2020-2021), a signé pour une année supplémentaire, a indiqué la même source. Le joueur, arrivé l'été dernier de l'USM Bel-Abbès, a bénéficié en contrepartie d'une augmentation de salaire et le contrat comporte désormais une clause lui permettant de quitter les "Hamraoua" en cas d'une offre intéressante émanant d'un club étranger, précise-t-on. Par ailleurs, le nouveau président du MCO, Tayeb Mahiaoui, poursuit son opération de recrutement en engageant Belkaroui qui devient la neuvième recrue estivale du club.

L'ex-défenseur international, qui se trouve actuellement à Tunis, où il avait eu deux expériences avec l'ES Tunis et le Club africain, a paraphé un contrat de deux années par voie électronique et ce, après avoir quitté l'USM Alger, club où il a fait de rares apparitions la saison passée, a-t-on encore souligné de même source. Outre Belkaroui, le MCO a fait venir, dans la même journée de mardi, deux jeunes éléments qui évoluaient lors de l'exercice passé au sein de l'équipe de la réserve du MC Alger, à savoir le défenseur Draïou et le gardien Melouah. Ce dernier a fait pour l'occasion son retour au bercail. Du coup, le nombre des nouvelles recrues est

porté à 11. Auparavant, la formation phare de l'Ouest du pays a engagé Nekkache et Derrardja (MC Alger), Khetab (WA Boufarik), Siam (AS Ain M'Ilia), Limane (CS Constantine), Benali (O. Médéa), Naamani (Al Fath/Arabie Saoudite) et Berrezoug (US Biskra). En revanche, l'équipe s'est séparée des services de Chouiter, Sebbah, Nadjji (NA Hussein-Dey) et Abdelhafid (MC Alger), ainsi que de Bendjeloul et Itim. Ces deux derniers joueurs viennent de résilier à l'amiable leurs contrats, alors que le gardien Mazouzi, dont le bail arrive à terme, n'a pas été maintenu, a fait savoir la direction du MCO dont l'équipe sera entraînée la saison prochaine par le Français Bernard Casoni.

R.S

NOUVEAU PROMU EN LIGUE 1

Le WA Tlemcen lance son opération de recrutement

Le WA Tlemcen, nouveau promu en Ligue 1 de football, a lancé son opération de recrutement en engageant ses deux premières recrues, a-t-on appris mercredi auprès de cette formation de l'Ouest. Il s'agit de Belalam et Amiri, deux milieux de terrain qui évoluaient la saison passée à l'Olympique Médéa et au RC Arbaâ, respectivement, a indiqué, à l'APS, le président du

WAT, Nacereddine Souleyman. Le club des "Zianides", qui retrouve l'élite après sept ans d'absence, envisage de recruter "au moins huit nouveaux joueurs" au cours de l'actuelle période de transferts estivale qui sera clôturée le 27 octobre prochain, a précisé la même source. Faisant face à des problèmes financiers "énormes", la direction du WAT n'entend pas

offrir des salaires dépassant les 800.000 DA à ses nouvelles recrues, a rappelé le même responsable. Le WAT, qui a renouvelé sa confiance à l'entraîneur Aziz Abbès, a fixé à dimanche prochain l'entame de la préparation de la nouvelle saison, dont le coup d'envoi sera donné le 20 novembre, souligne-t-on.

R.S

FOOTBALL

Suède-Russie se jouera à Moscou à cause du Covid-19

Le match amical Suède-Russie de football, prévu le 8 octobre à Stockholm, se jouera finalement à Moscou, le gouvernement suédois ayant refusé de faire une exception aux restrictions de voyage hors UE dues au coronavirus, a annoncé mercredi la fédération suédoise (SvFF). Pour combattre le Covid-19, la Suède interdit les entrées de voyageurs venant d'en dehors de l'UE ou de l'Espace économique européen (Royaume-Uni, Norvège, Islande, Suisse), ce qui est le cas pour la Russie. "Malheureusement, nous sommes contraints de déplacer le match contre la Russie puisque nous n'avons toujours pas de réponse du gouvernement, alors que nous avons envoyé une demande écrite le 27 août", a déploré le secrétaire général de la SvFF, Hakan Sjostrand, dans un communiqué, se disant "très déçu". "Je ne comprends pas qu'il ne puisse pas y avoir une exception pour l'entrée de footballeurs de haut niveau, comme c'est le cas dans d'autres professions", a-t-il déploré, en pointant les "protocoles internationaux rigoureux" qui entraînent "un risque beaucoup moindre de contamination" que les professions autorisées.

R.S

FOOT / LIGUE 1 - TRANSFERTS

Khoulded (ISS) retrouve l'US Biskra 14 ans plus tard

L'ancien défenseur international Nacereddine Khoulded est retourné à l'US Biskra, 14 ans après l'avoir quittée en 2006, en signant un contrat de deux saisons en provenance de la JS Saoura, a appris l'APS mercredi auprès du pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Khoulded (34 ans) avait quitté son club formateur en 2006 pour s'engager avec l'USM Alger, où il a passé 11 saisons, avant de rejoindre le club saoudien d'Ohod pour une

courte expérience en 2018. A son retour d'Arabie saoudite, il avait atterri à la JS Saoura. Outre Khoulded, le club phare des "Ziban" s'est assuré, entre autres, les services des milieux de terrain Hamza Renai (JS Kabylie), Salah-Eddine Harari (Paradou AC) et Hamza Yadrout (JS Saoura). Par ailleurs, le technicien Abdelkader Iaiche est pressenti pour diriger la barre technique de l'USB en remplacement de Nadir Leknaoui, parti rejoindre le NA Hussein-Dey.

Relégué avant la suspension de la compétition, l'USB s'est finalement maintenue parmi l'élite après l'adoption par les membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne (FAF) du choix qui prévoyait de désigner les lauréats et les promus, tout en annulant la relégation, au terme de la consultation écrite initiée par l'instance fédérale pour donner suite à l'exercice 2019-2020, définitivement arrêtée en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).

R.S

Brèves

BASKET / NBA

Billy Donovan nouvel entraîneur des Chicago Bulls

L'entraîneur de basket-ball d'Oklahoma City, Billy Donovan, a été nommé à la barre technique des Chicago Bulls, a annoncé la franchise de l'Illinois. "Nous sommes très heureux d'accueillir Billy et sa famille chez les Chicago Bulls", a déclaré Arturas Karnisovas, vice-président chargé des opérations basket chez les Bulls dans un communiqué. "Le succès qu'il a connu au cours de sa carrière d'entraîneur le place à un niveau élevé. Nous pensons que sa capacité à aider ses joueurs à atteindre leur meilleur niveau, à la fois individuellement et collectivement, s'intégrera bien à notre équipe", a-t-il ajouté. Aucun détail n'a été donné quant à la durée de son contrat. "Que ce soit en tant que joueur ou en tant qu'entraîneur, il a gagné partout où sa carrière l'a mené, et nous espérons qu'il continuera ici à Chicago", a conclu le dirigeant. Donovan (55 ans), qui succède à Jim Boylen, limogé le mois dernier, présente un bilan de 243 victoires contre 157 défaites au cours de son passage à Oklahoma City, qu'il a qualifié cinq saisons d'affilée pour les play-offs. Cette saison, il a été nommé coach de l'année au même titre que celui des Milwaukee Bucks Mike Budenholzer, par le syndicat des entraîneurs de la NBA (NBPA). Et en play-offs, le Thunder s'est fait éliminer au 1er tour par les Houston Rockets au terme d'une série très serrée en sept matchs. Les Bulls eux n'ont plus atteint les play-offs depuis trois saisons et leur dernière finale remonte à la saison 1997-1998, qui avait abouti au 6e sacre de la bande à Michael Jordan contre Utah.

R.S

FOOTBALL

Le Portugais Semedo (FC Barcelone) rejoint Wolverhampton

Le latéral droit international portugais du FC Barcelone, Nelson Semedo, a signé mercredi un contrat de trois saisons avec Wolverhampton, a annoncé le club anglais de football. Le contrat comporte également une option sur deux saisons supplémentaires, précisent les Wolves. L'opération a coûté 30 millions d'euros plus 10 de bonus possibles, selon le Barça. "Ce n'est pas souvent que nous avons l'occasion de signer un joueur de classe mondiale en provenance d'un club de classe mondiale. Recruter Nelson prouve que nous n'arrêterons jamais de progresser et que nous avons toujours faim", a déclaré le président du club, Jeff Shi, dans un communiqué. "J'ai choisi les Wolves parce que c'est une très bonne équipe qui joue un très bon football. L'année dernière ils ont fait une très bonne saison et c'est une équipe qui compte en Angleterre et en Europe", a réagi de son côté le joueur sur le site internet de son nouveau club, 7e de Premier League la saison dernière et quart-de-finaliste d'Europa League. Semedo (26 ans, 13 sélections) a passé trois saisons en Catalogne où il a disputé 82 matchs de Liga. Il y a obtenu deux titres de champion d'Espagne, une Coupe du Roi et une Super Coupe d'Espagne. Il rejoint dans les West Midlands une colonie lusophone importante, puisque l'entraîneur Nuno Espírito Santo, le gardien Rui Patrício, le défenseur Ruben Vinagre, les milieux Ruben Neves, Vitinha, Joao Moutinho et les attaquants Fabio Silva et Pedro Neto sont Portugais, alors que le défenseur Miguel est Brésilien.

R.S

ESCRIME

Pas de reprise des compétitions internationales avant 2021

Les compétitions internationales d'escrime (épreuves de Coupe du monde et Grand Prix notamment) ne reprendront pas avant le début de l'année 2021, en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, a indiqué la Fédération internationale d'escrime (FIE). Dans une lettre envoyée aux fédérations nationales, la FIE a expliqué que les réglementations sont très différentes d'un pays à l'autre, des restrictions de voyage sont mises en place, en raison de l'actuelle situation sanitaire, obligeant parfois à des quarantaines. Le comité exécutif de la FIE a donc décidé de reporter au 1er janvier 2021 la date de reprise des compétitions. Le processus de qualification pour les Jeux olympiques de Tokyo-2020, décalés d'un an à 2021 pour cause de pandémie, était quasiment arrivé à son terme, puisqu'il ne reste plus que cinq épreuves, ainsi que les tournois de qualification continentaux à disputer.

Brèves

LIBAN

Fin de l'opération militaire française d'aide

L'opération militaire lancée début août par Paris pour venir en aide au Liban à la suite des énormes explosions qui ont frappé Beyrouth au cœur arrivera à son terme mercredi, après avoir mobilisé quelque 750 militaires, selon l'état-major français. Selon le porte-parole de l'état-major, le colonel Frédéric Barbry, "la dernière VAM (voie aérienne militaire, ndr) est programmée pour demain, ce qui va clore l'opération +Amilié+ enclenchée le 5 août, au lendemain de la déflagration survenue au port de la capitale libanaise, qui a fait plus de 190 morts et 6.500 blessés et a laissé 300.000 personnes sans logis. "On a envoyé du fret humanitaire à Beyrouth en moins de 24 heures", a fait valoir le lieutenant-colonel François, commandant de bord de l'A330 Phénix. "Cette opération a mis en exergue la pertinence des choix de modernisation de notre aviation de transport", a-t-il souligné.

LA CHINE

Trump propage "un virus politique" à l'ONU

L'ambassadeur de Chine à l'ONU a accusé mardi le président américain Donald Trump de "propager un virus politique" avec ses "accusations infondées" contre Pékin sur la gestion du Covid-19, dénonçant l'incapacité des Etats-Unis, au "comportement irresponsable", à empêcher des morts. "Au moment où la communauté internationale se bat vraiment dur contre la Covid-19, les Etats-Unis propagent un virus politique ici à l'Assemblée générale", a déclaré devant la presse Zhang Jun, en marge de la session annuelle de cette institution au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement. Dans son discours à l'ouverture de l'Assemblée générale annuelle de l'Organisation, le président américain avait attaqué la Chine, accusé d'avoir "lâché cette plaie à travers le monde". "La Chine rejette fermement et s'oppose à ces accusations sans fondements faites par les Etats-Unis contre la Chine", a réagi l'ambassadeur chinois. "Le bruit de fond américain est incompatible avec l'atmosphère de l'Assemblée générale", a-t-il ajouté. Le diplomate chinois, a accusé M. Trump d'"abuser de la plateforme des Nations unies pour provoquer la confrontation" et d'"affaiblir" ainsi l'organisation planétaire. Pour la pandémie, "nous nous sommes arrangés pour apporter une assistance aux Etats-Unis, essayant de les aider à sauver des vies et à aider ces gens qui sont dans une situation désespérée", a aussi souligné l'ambassadeur chinois alors que le cap des 200.000 morts a été franchi mardi sur le sol américain.

BULGARIE

Des manifestations anti-corruption marquent la fête de l'Indépendance

Environ 10.000 manifestants se sont rassemblés mardi à Sofia mardi, fête de l'Indépendance bulgare, pour réclamer "une indépendance par rapport à la mafia" et exiger la démission du gouvernement qu'ils accusent de liens avec l'oligarchie, selon des correspondants de presse. Des manifestations antigouvernementales ont par ailleurs rassemblé des milliers de protestataires dans plusieurs villes de province. A Veliko Tarnovo (cent), haut lieu des célébrations, les discours de la présidente du parlement Tsveta Karayantcheva a été accompagné de cris "Démission!", "Mafia", scandaient les manifestants à Sofia dont beaucoup de jeunes, faisant un bruit assourdissant aux vouvoziélas devant le siège du gouvernement. Des pétards et des bouteilles étaient jetés sur trois cordons de policiers munis de gilets antiballes, armés de matraques et de boucliers, protégeant le bâtiment historique du parlement, qui ont repoussé des manifestants à plusieurs reprises. Le défilé a bloqué pendant des heures plusieurs carrefours en centre-ville. Des manifestations quotidiennes contre la corruption se tiennent à Sofia depuis deux mois et demi, rassemblant des protestataires de différents milieux et de toutes tendances politiques, qui réclament "une vie conforme aux normes européennes".

MALI

Paris salue la désignation d'un président de la transition

La désignation par la junte d'un ex-officier pour gérer la transition vers un régime civil au Mali après le coup d'Etat militaire du 18 août est une "étape encourageante", a estimé mardi le gouvernement français.



Le comité mis en place par la junte a désigné lundi comme président de la transition un officier à la retraite, le colonel-major Bah Ndaw, 70 ans, ex-ministre de la Défense du président déchu Ibrahim Boubacar Keïta. Le chef de la junte au Mali, le colonel Assimi Goïta, a quant à lui été désigné vice-président, investi d'importantes prérogatives en matière de sécurité.

"Nous prenons acte de ces premières nominations qui représentent une première étape encourageante dans le processus de transition au Mali, qui doit mener à la tenue d'élections d'autorités légitimes. D'autres nominations sont attendues et des consultations sont en cours avec les partenaires africains et européens pour en évaluer la portée", selon un communiqué du minist-

ère des Affaires étrangères. "La France est disposée à accompagner et appuyer la transition civile au Mali qui se dessinera dans les conditions fixées par la Cédéo (Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest)", conclut le Quai d'Orsay. La Cédéo, qui a imposé des sanctions au Mali deux jours après le putsch du 18 août contre M. Keïta, ne s'est pas encore expri-

mée publiquement sur le choix de Bah Ndaw. Le colonel Goïta a enjoint mardi la Cédéo de lever ses sanctions. Il par ailleurs appelé à "l'union sacrée autour du Mali", exhortant ses compatriotes à soutenir les forces nationales et internationales (force française Barkhane, onusienne Minusma, européenne Takuba) contre les groupes terroristes.

PRÉSIDENT SUD-AFRICAIN

L'Afrique doit être mieux représentée au Conseil de sécurité

L'Afrique doit être mieux représentée au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, dont "la composition actuelle ne reflète pas le monde dans lequel nous vivons", a plaidé mardi le président sud-africain Cyril Ramaphosa lors de l'Assemblée générale des Nations unies. "L'Afrique du Sud siège actuellement, pour la deuxième année, comme membre non-permanent", a rappelé, via un message audiovisuel filmé dans son pays, M. Ramaphosa, qui as-

sure aussi actuellement la présidence tournante de l'Union africaine (UA). Le Conseil de sécurité compte cinq membres permanents, héritage de la Seconde guerre mondiale (Chine, USA, Grande-Bretagne, France et Russie), et dix autres membres assurant une rotation et qui sont élus pour des mandats de deux ans. "Alors que l'ONU fête son 75ème anniversaire, nous réitérons notre appel à une meilleure représentation des pays africains au Conseil de

sécurité et que cela soit examiné avec urgence lors des négociations intergouvernementales", a déclaré M. Ramaphosa. "C'est seulement grâce à un Conseil de sécurité réformé et inclusif que nous pourrions collectivement résoudre certains des conflits les plus anciens", a-t-il ajouté. Evoquant les conséquences de la pandémie de coronavirus sur les économies africaines, il a plaidé pour "la suspension du paiement des intérêts de la dette publique et extérieure de l'Afrique".

VENEZUELA

Commando spécial contre d'éventuelles opérations américaines

Le président Nicolas Maduro a annoncé mardi que le Venezuela venait de créer un "commando d'opérations spéciales" chargé de contrer d'éventuelles actions subversives des Etats-Unis sur son territoire. M. Maduro a révélé la création de ce commando, dont l'activité sera coordonnée par la présidence, lors d'une visioconférence

diffusée par la télévision gouvernementale vénézuélienne. La nouvelle unité aura "la capacité d'agir en n'importe quel endroit du pays en temps réel 24 heures sur 24", a déclaré le chef de l'Etat socialiste. Selon lui, le président des Etats-Unis Donald Trump a donné son feu vert "pour que la CIA s'implique dans des actions clandestines de caractère terroriste

contre le Venezuela". De telles actions américaines viseraient "des objectifs pétroliers, électriques, militaires, électro-raux" en territoire vénézuélien, a dit M. Maduro. "Nous avons déjà capturé un agent qui l'a avoué", a-t-il dit. Le 11 septembre dernier, M. Maduro a annoncé l'arrestation au Venezuela d'un citoyen américain accusé de "terrorisme" par

la justice vénézuélienne, selon laquelle il projetait des attaques contre des installations pétrolières et électriques. En août, deux autres Américains, Luke Alexander Denman et Airan Berry, ont été condamnés au Venezuela à 20 ans de prison pour terrorisme. Ils ont été notamment jugés coupables d'une incursion armée manquée en territoire vénézuélien en mai.

CRISE AU MALI

Des signes de dénouement se profilent à l'horizon

Des prémices de dénouement de la crise au Mali commencent à se dessiner suite à la désignation du colonel-major à la retraite Bah N'Daw au poste de président de la Transition, saluée par les Maliens et par nombre de pays, dont l'Algérie qui a réitéré son engagement à accompagner le peuple malien durant cette période difficile.



Le collège transitoire mis en place par le Conseil national pour le salut du peuple (CNSP) a désigné lundi l'ancien ministre de la Défense et des anciens combattants et ex-chef d'état major de l'armée de l'air au poste de président de la Transition, Bah N'Daw. Quant à la présidence elle revient à Assimi Goïta, président du CNSP, un sigle appelé à disparaître. Suite à cette annonce, l'Algérie, par la voix du ministre des Affaires étrangères, a déclaré mardi "prendre acte" de cette désignation, réitérant "son engagement à accompagner le Mali durant cette période difficile". Le ministère a ajouté : "L'Algérie attend avec intérêt la mise en œuvre du reste des institutions de la transition en vue de permettre une conduite apaisée et calme de la période de transition vers l'organisation d'élections qui acteront le retour à l'ordre constitutionnel au Mali frère et voisin". Le ministère des AE a rappelé via un communiqué "les importants efforts" déployés par l'Algérie pour "la stabilisation du Mali à travers la conclusion, en 2015, de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et pour la préservation de la stabilité de ce pays durant les derniers mois", soulignant que "l'Algérie continuera de suivre de près l'évolution de la situation au Mali". A ce propos, l'Algérie s'est "félicitée" de l'attachement de l'ensemble des parties maliennes à la mise en œuvre effective de l'accord d'Alger et a réitéré son engagement, en sa qualité de chef de file de la médiation internationale et présidente du Comité de suivi de mise en œuvre de l'accord (CSA), à tout entreprendre pour poursuivre la mise en œuvre de l'accord en tant que seule voie à même de per-

mettre au Mali de préserver durablement sa stabilité et de relever les défis multiples auxquels il fait face", relève le ministère des Affaires étrangères. A ce titre, le vice-président de la Transition désigné, le colonel Assimi Goïta, a déclaré mardi souscrire pleinement à la "mise en œuvre efficiente" de l'accord de paix et de réconciliation, issu du processus d'Alger, et ce, en vue de "créer les conditions optimales d'une paix durable". De même, il a annoncé la mise en œuvre des conclusions du Dialogue national inclusif "avec toute la diligence requise".

UN NOUVEAU DÉPART POUR LES MALIENS

Au-delà de la stabilisation sociale et politique de ce pays, les nouveaux dirigeants de la transition auront un agenda chargé, (lutte contre la corruption, la fin de l'impunité, l'organisation d'élections transparentes, la mise en œuvre de l'accord pour la paix et l'éducation). Dans un discours à la veille du 60e anniversaire de l'indépendance du Mali, Assimi Goïta a déclaré : "Je voudrais vous faire la promesse que nous gagnerons la guerre qui nous a été imposée". Pour le vice-président désigné, les mois à venir doivent être ceux "de résultats et d'engagements décisifs pour que le Mali recouvre rapidement toute sa sécurité sur tout son territoire". Le colonel Assimi Goïta a également évoqué l'épineuse situation de l'école parmi les "urgences du moment". Concernant les élections qui doivent être préparées au cours des 18 prochains mois, Assimi Goïta, indiquera qu'il est impérieux de veiller à ce que les élections, mécanisme essentiel du jeu dé-

mocratique, se tiennent désormais dans la transparence et sans parti pris de l'administration. Par conséquent, le colonel Goïta a recommandé que les listes électorales soient fiables et que les scrutins se tiennent avec une enveloppe financière raisonnable. Pour lutter contre différents maux touchant la société malienne, l'officier supérieur s'est dit convaincu que "la Justice jouera pleinement sa part dans la reconstruction du Mali nouveau". "Je vous donne l'assurance, chers compatriotes, qu'à la faveur des réformes majeures envisagées, l'immunité ne sera plus un obstacle juridique aux poursuites judiciaires en matière de délinquance financière et économique", a-t-il enchaîné. Le nouveau dirigeant de la Transition, Bah N'Daw, ancien ministre de la Défense et militaire à la retraite, va prêter serment vendredi, 25 septembre. Son statut est accepté par toutes les parties prenantes. En effet, hormis quelques voix au sein du mouvement du 5-juin/rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), qui contestent la méthode de nomination, le choix de Bah N'Daw fait l'unanimité des membres du collège et apprécié par la majorité du peuple Malien. Dans son communiqué de mardi 22 Septembre, les Forces Patriotiques pour la Refondation du Mali membre (FPR) qui fait partie du M5-RFP, se sont félicités des membres du collège qui ont fait "un choix à l'unanimité et en toute responsabilité". Les FPR-Mali invitent le peuple Malien à soutenir ce choix et à se mettre au travail pour un nouveau départ.

R.N

NÉGOCIATEUR AFGHAN

Des talibans libérés ont repris les armes

Plusieurs ex-prisonniers talibans libérés en préalable aux pourparlers de paix interafghans ont déjà repris les armes, a indiqué mardi le responsable du processus de paix du côté du gouvernement, Abdullah Abdullah, tout en qualifiant de "positive" l'atmosphère des négociations en cours. "Je sais que certains d'entre eux sont revenus sur le champ de bataille, ce qui est une violation de leurs engagements", a déclaré M. Abdullah lors d'une conférence en ligne organisée par le centre de réflexion américain Council on Foreign Relations.

Il a souligné que la majorité des anciens détenus n'avait pas repris les armes, "mais certains l'ont fait". Les négociations entre le gouvernement afghan et les insurgés se poursuivent néanmoins au niveau des groupes de contact, et les deux délégations ont commencé à faire connaissance. "Compte tenu du contexte, je considère que c'est positif". Alors que le niveau de violence ne baisse pas, le négociateur afghan a appelé les Etats-Unis, qui ont négocié un accord séparé avec les talibans pour les convaincre d'ouvrir le dialogue avec le gou-

vernement afghan, et le Pakistan, que Kaboul accuse régulièrement d'abriter et de financer les insurgés, à faire pression pour un cessez-le-feu. "Le niveau de violence est très élevé, à un degré qui n'est pas acceptable pour la population et je réitère mon appel aux talibans et à tous les partenaires qui ont une influence sur les talibans, à faire pression sur ce point", a-t-il dit. M. Abdullah a précisé qu'il se rendrait au Pakistan "dans quelques jours", pour la première fois depuis 2008. Le niveau de violence a également été évoqué lors d'une audi-

tion au Congrès de l'émissaire américain pour l'Afghanistan, Zalmay Khalilzad, et du responsable de l'Asie au Pentagone, David Helvey, qui ont été soumis à un feu de questions sur les concessions faites aux talibans pour permettre un retrait militaire américain cher au président Donald Trump. M. Helvey a confirmé l'objectif de 4.500 soldats américains en Afghanistan "d'ici la fin novembre", éludant les questions des élus sur d'éventuelles pressions de M. Trump pour parvenir à ce chiffre avant le scrutin présidentiel du 3 novembre.

R.I

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

Un autre candidat appelle à la désobéissance

L'ancien Premier ministre Pascal Affi N'Guessan, 67 ans, candidat d'opposition à la présidentielle du 31 octobre, a affirmé souscrire à l'appel à la désobéissance civile lancée dimanche par un autre candidat, l'ancien président Henri Konan Bédié. Entouré par plusieurs membres de l'opposition, M. Bédié avait lancé son appel après la décision du Conseil constitutionnel de valider la candidature à un troisième mandat controversé du président Alassane Ouattara et de rejeter 40 des 44 candidatures, dont celles de l'ex-président Laurent Gbagbo et de l'ex-chef rebelle et Premier ministre Guillaume Soro. "A cause de la dictature d'Alassane Ouattara, je souscris entièrement et totalement à la désobéissance prônée par le président Henri Konan Bédié et l'ensemble des forces politiques et sociales ivoiriennes", a affirmé M. Affi N'Guessan, ancien Premier ministre de Laurent Gbagbo, avec qui il entretient des relations conflictuelles depuis quelques années.

"Au nom du FPI, je lance un appel à (...) tous les Ivoiriens épris de paix, de liberté, de démocratie de se tenir prêts pour traduire en actes concrets les mots d'ordre qui seront adressés dans les prochains jours", a poursuivi M. Affi N'Guessan, arrivé deuxième lors de la présidentielle en 2015, avec 9,29% des voix.

Pascal Affi N'Guessan est légalement le président du Front populaire ivoirien (FPI) fondé par Laurent Gbagbo, mais il est contesté par les fidèles de ce dernier, les "Gor" (Gbagbo ou rien) qui ne le reconnaissent pas comme dirigeant. "C'est notre tri groupé à nous tous, opposition, qui renforcera notre démarche. Si l'on est ensemble tous assis pour discuter et agir, alors on va y arriver", a-t-il ajouté, écartant toute idée de boycott du scrutin présidentiel.

"Je serai à l'élection", a assuré M. Affi N'Guessan, qui veut lutter pour "une élection juste et transparente". Le parti au pouvoir a de son côté vivement réagi mardi aux propos de l'opposition, notamment de M. Bédié.

"Nous ne pouvons pas accepter" que l'opposition "se permette d'agresser le président Ouattara", a déclaré Adama Bictogo, le directeur exécutif du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), devant des responsables de ce parti.

Le porte-parole du RHDP, Kobenan Kouassi Adjoumani, a lui exprimé sa "vive indignation face aux dérives de l'opposition", condamnant les "propos irresponsables" et les "discours incendiaires" de M. Bédié. "C'est un aveu d'impuissance de l'opposition qui a peur des élections", a-t-il jugé.

Elu en 2010, réélu en 2015, M. Ouattara, 78 ans, avait annoncé en mars qu'il renonçait à briguer un troisième mandat, avant de changer d'avis en août, après le décès de son dauphin désigné, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly.

La Constitution limite à deux le nombre de mandats présidentiels, mais le Conseil constitutionnel a estimé que l'entrée en vigueur d'une nouvelle Constitution en 2016 avait remis les compteurs à zéro, ce que conteste farouchement l'opposition.

Des violences, dans le sillage de l'annonce de la candidature du président Ouattara, ont fait une quinzaine de morts en août.

La crainte de violences meurtrières est forte dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, dix ans après la crise post-électorale née de la présidentielle de 2010 qui avait fait 3.000 morts.

R.I

APRÈS L'EXPLOSION

Comment nous pouvons reconstruire Beyrouth ?

Six semaines après l'explosion du 4 août dans le port de Beyrouth, il est maintenant possible d'établir un bilan provisoire des dégâts qui ont affecté des quartiers entiers de la capitale libanaise et qui se sont étendus jusqu'à atteindre les banlieues de Bourj Hammoud, Zalka et Jdaideh au nord ainsi que celles de Sin El-Fil, Furn El-Chebbak et Chiah à l'est.

Le bilan de ce qui apparaît déjà comme l'une des pires catastrophes qu'ait connues le Liban depuis la fin de la guerre civile en 1991 et de la guerre de 2006 avec Israël fait état de 182 morts, d'une vingtaine de personnes toujours portées disparues et de plus de 6 500 blessés. Quatre hôpitaux, une vingtaine de cliniques ainsi que plus de trente écoles publiques et privées ont été sévèrement endommagés. Situé en plein centre-ville, le port de Beyrouth constituait avec ses quatre bassins la principale porte d'entrée maritime du Liban. Bien que l'activité ait pu y reprendre, le principal terminal de conteneurs ayant été relativement épargné, les silos à grains d'une capacité de 120 000 tonnes qui servaient de stockage pour les réserves stratégiques du pays ont reçu de plein fouet le souffle de l'explosion et ont été entièrement dévastés.

À l'exception de la zone du port, le bilan provisoire fait état à ce jour de 32 bâtiments totalement détruits et d'environ 300 autres présentant des dégâts majeurs, avec risques d'effondrement total ou partiel. La plupart de ces bâtiments datent de la deuxième moitié du XIXe siècle et des premières décennies du XXe siècle et sont répertoriés comme faisant partie du patrimoine architectural de Beyrouth. Construits en pierre de grès dunnaire (dite « ramleh ») et couverts de charpentes en bois et de toits en tuile, ces bâtiments ont été fortement affectés alors que les structures en béton armé ont en général bien supporté l'onde de choc de l'explosion. Mais dans la majorité des cas, ce sont les façades, les menuiseries extérieures, les fenêtres et les baies vitrées qui ont le plus souffert, avec plus de 50 000 logements endommagés à des degrés divers.

La zone urbaine la plus touchée couvre une surface de près de 3 km² et comprend les quartiers populaires et la zone industrielle de la Quarantaine et de Medawar, le quartier arménien de Badaoui situé en limite du fleuve de Beyrouth, les quartiers de Mar Mikhaël, Gemmayzeh, Gitaoui et Rmeil situés en contrebas de la colline d'Achrafieh ainsi que le quartier de Saifi situé en limite du centre-ville.

L'histoire de ces quartiers est liée à la croissance de Beyrouth à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle et dans les premières décennies du XXe siècle. Les notables de la ville qui s'étaient enrichis grâce à leurs liens avec le pouvoir ottoman et les consuls européens édifient de somptueux palais sur les collines qui dominent le port. Sur le flanc de ces collines, une succession de ruelles et d'escaliers dévalent les coteaux pour rejoindre l'ancienne voie romaine située en contrebas qui conduit vers les bourgades et les villes du nord : Byblos, Batroun et Tripoli. Le long de cette voie se développe le quartier de Gemmayzeh avec ses maisons de



deux ou trois étages construites à l'alignement de la rue et couvertes de toits en tuile rouge importée de Marseille, ses façades symétriques flanquées du motif des trois arcades centrales, ses boutiques à rez-de-chaussée et ses jardins en fond de parcelles. Dès la fin de la première guerre mondiale et dans les premières années du mandat français, l'arrivée des réfugiés arméniens fuyant les massacres d'Anatolie permet le développement du quartier de Mar Mikhaël situé dans le prolongement de Gemmayzeh le long de la rue d'Arménie ainsi que le quartier de Badaoui en limite est de la ville qui accueillent des populations à revenus modestes ainsi que nombre d'activités artisanales.

Malgré le départ d'une partie de la population arménienne durant les années de la guerre civile, ces quartiers connaissent une stabilité relative jusqu'à la fin des années 1990, lorsque la fièvre immobilière qui commence à s'étendre autour du centre-ville reconstruit aboutit à modifier le paysage urbain, avec la construction de tours en bordure de la gare routière et de l'autoroute qui longe le port ainsi que sur les hauteurs du quartier Sursokk. Dans le même temps, un processus de gentrification progressive va transformer le caractère de certaines rues, tout d'abord dans le secteur de Gemmayzeh puis dans celui de Mar Mikhaël. De nouveaux cafés, restaurants et bars branchés accueillent une jeunesse cosmopolite, les rez-de-chaussée sont aménagés en salles d'exposition, galeries d'art et studios d'artistes et de nombreuses activités culturelles et créatrices viennent transformer l'image du quartier. Pourtant, une part importante de mixité sociale reste présente, grâce à la loi qui encadre les loyers anciens et permet aux habitants aux revenus modestes de conserver leurs logements.

C'est justement cette mixité sociale et ce dynamisme culturel bouillonnant qui risquent d'être mis en danger par

les retombées de l'explosion du 4 août qui a dévasté le quartier. Le spectre d'une répétition du modèle de Solidere (la société foncière privée qui a entrepris de reconstruire le centre-ville après la fin de la guerre) est sur toutes les lèvres, avec ce que ce modèle peut entraîner quant à l'éviction des habitants, la destruction du tissu urbain et social, et l'appropriation du quartier par les grands groupes financiers et bancaires.

Mais le contexte économique et politique actuel est radicalement différent de celui qui prévalait au début des années 1990, lorsque les capitaux du Golfe et d'ailleurs avaient afflué, attirés par la perspective d'un accord de paix qui mettrait fin au conflit israélo-arabe et redonnerait à Beyrouth le rôle qu'elle jouait dans les années 1960 comme principal centre financier et d'affaires du Proche-Orient. Avec la crise économique sans précédent que connaît le Liban, l'hypertrophie de la dette publique et l'effondrement du système financier et bancaire, toute éventualité de voir se répéter ce modèle semble exclue.

En revanche, si des dispositions législatives ne sont pas rapidement adoptées, l'explosion du 4 août et l'étendue des destructions qu'elle a occasionnées pourraient avoir des conséquences dommageables à moyen terme en donnant l'occasion à certains promoteurs immobiliers de profiter des opportunités offertes par la loi sur la construction pour acquérir des propriétés dans les zones les plus touchées, en expulser les habitants, démolir les constructions anciennes et lancer des opérations de promotion de luxe qui transformeraient de manière radicale le caractère de ces quartiers.

Accusés d'être à l'origine de la catastrophe du fait de leur incompétence, de leur incurie et de la corruption qui gangrène l'ensemble des administrations de l'État, les pouvoirs publics semblent incapables de répondre à l'ampleur du drame sauf en décrétant l'état d'urgence qui transfère les pou-

voirs de maintien de l'ordre à l'armée. Bien que le Liban ait signé en 2015 avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) un accord en vue de définir une stratégie nationale pour la gestion des risques et des catastrophes, l'unité spécialisée qui devait mettre en place cette stratégie n'a jamais réellement fonctionné.

Sur le terrain, c'est donc la mobilisation des associations et des ONG qui a permis de répondre aux besoins les plus pressants des populations et de lancer des opérations de réhabilitation de certains îlots avec l'aide de volontaires. Mais, quel que soit le degré de résilience dont peut faire preuve le peuple libanais, cette mobilisation ne pourra évidemment pas suffire à elle seule pour répondre à l'ampleur des besoins et assurer la réparation de l'ensemble des dégâts.

Tout d'abord, la réhabilitation des hôpitaux et la rénovation des écoles affectées par l'explosion avant la rentrée scolaire. Alors que l'estimation de ces deux postes n'est pas encore achevée, le Qatar a annoncé qu'il prendrait à sa charge l'ensemble des coûts qui y sont attachés.

Le deuxième axe prioritaire concerne le soutien d'urgence de la centaine de bâtiments à caractère patrimonial menacés d'effondrement après l'explosion. De nombreux donateurs internationaux ont annoncé leur intention de participer au financement de ce poste et l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones en conflit (Aliph) a déjà débloqué une première enveloppe de 5 millions de dollars (4,21 millions d'euros) affectée à la stabilisation et la réhabilitation du patrimoine endommagé. Les premiers travaux de confortement ont d'ailleurs démarré et un comité de coordination regroupant les différentes instances locales concernées (Beirut Heritage Initiative) a été mis en place pour assurer la conservation et la réhabilitation des 570 bâtiments à caractère patrimonial recensés dans la région sinistrée dont le coût

est estimé par le ministère libanais de la culture à 300 millions de dollars (252,51 millions d'euros).

Mais la tâche principale reste celle d'assurer au plus tôt le retour des personnes déplacées. Si les premières estimations concernant les personnes sans-abri se sont révélées être quelque peu exagérées, il y a quand même 10 000 à 15 000 logements qui sont aujourd'hui inhabitables. Et bien que le Liban soit un pays méditerranéen où les systèmes de solidarité familiale fonctionnent très bien et où beaucoup d'habitants de la ville ont conservé des attaches dans leur village d'origine, l'arrivée de l'hiver risque de rendre les choses plus difficiles si aucune solution n'est trouvée d'ici là pour assurer le retour des habitants dans leurs logements. Mais les sources de financement pour ce poste restent pour l'instant aléatoires, d'autant que le paiement des matières premières importées (en priorité l'aluminium, le verre et le bois) doit être assuré en dollars « frais », c'est-à-dire à travers des fonds transférés depuis l'étranger.

Reste à plus long terme la question de la réhabilitation du port de Beyrouth pour laquelle de nombreux opérateurs internationaux ont déjà manifesté leur intérêt. Au-delà d'une simple opération financière montée en Build, Operate and Transfer (BOT) ou en Partenariat public-privé (PPP) vers laquelle on semble s'orienter, il s'agit avant tout de définir une vision du rôle que doit jouer ce port dans le contexte régional et de repenser sa relation à la ville, à l'exemple de la reconversion de nombreux ports, comme à Marseille ou à Gènes.

Dans la situation actuelle où se trouve le Liban, il paraît clair pour tout le monde que le financement de la reconstruction ne pourra se faire que grâce à une assistance internationale directe. Dans un rapport publié le 31 août, la Banque mondiale estime que l'explosion a causé entre 3,8 et 4,6 milliards de dollars (entre 3,2 et 3,8 milliards d'euros) de dommages au stock physique, tandis que les pertes, y compris la baisse de la production des secteurs économiques, sont comprises entre 2,9 et 3,5 milliards de dollars (2,44 et 2,95 milliards d'euros). Les secteurs les plus gravement touchés sont le logement, les transports et les biens culturels matériels et immatériels (y compris les sites religieux et archéologiques, les monuments nationaux, les théâtres, les archives, les bibliothèques et les monuments). Mais les donateurs, qu'ils soient publics ou privés, seront-ils disposés à intervenir sans que soient mises en place des réformes structurelles permettant de garantir une parfaite transparence dans l'utilisation des fonds qui seront versés ?

JAD TABET
Président de l'Ordre des ingénieurs et architectes du Liban